Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 3470877
Centre d'intérêt: 230

Martel, Bernard.

Facteurs de décision face aux études collégiales : rapport de recherche / par Bernard Martel, Gustave Kiyanda, Yvon Lafond ; texte et coordination des travaux, Yvon Lafond ; [pour le] Collège de l'Abitibi-Témiscamingue. -- Rouyn : Le Collège, 1982.
95 p. : graph. ; 28 cm.

Code: 01-02-00.

Descripteur(s): *Passage au collégial *Cheminement scolaire *Attitude de l'étudiant *Aspiration de l'étudiant *Aspiration scolaire *Information scolaire *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Mobilité géographique

La région de l'Abitibi-Témiscamingue présente le plus faible taux de passage aux études collégiales du Québec. De plus, ce taux fluctue beaucoup à l'intérieur de la région. L'étude vise à déterminer: 1. à quelle période se prend la décision ou non de poursuivre des études collégiales; 2. quels sont les principaux facteurs qui entrent en jeu dans la décision; 3. quels sont les éléments de la politique d'information du collège qui sont jugés insuffisants.

Menée en février 1981 auprès d'un échantillon de 676 élèves du secondaire, une première enquête visait à situer à quel moment de son cheminement scolaire l'élève décide d'entreprendre des études collégiales. Réalisée en 1981-1982, une enquête plus détaillée a touché 290 élèves de secondaire I, III et V (secteur général). Les points abordés concernaient: 1. les motifs de poursuite ou d'abandon des études; 2. le degré d'attraction du collège (réputation, connaissance des programmes et services); 3. l'influence de l'environnement humain (parents, amis, enseignants); 4. la situation socio-économique; 5. la localisation du cégep et les pôles d'attraction régionale.

C'est à compter du secondaire III que la décision de poursuivre ou non ses études au niveau collégial commence à prendre forme; pour la majorité des élèves, la décision ne se prend qu'à la toute fin. La durée des études (26,4%), le manque de connaissance des programmes (17%), les notes trop faibles (11,3%) et l'éloignement du cégep (9,4%) sont les principales raisons mises de l'avant pour ne pas entreprendre d'études collégiales.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 08
Financement: Bénéficiaire - Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGEC
Programme(s) de subvention - Développement institutionnel

EDUQ 8470877

01-02-00

Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boul. du Collège · C.P. 1500 · J9X 5E5 Rouyn, Québec (819) 762-0931

FACTEURS DE DÉCISION FACE AUX ÉTUDES COLLÉGIALES

RAPPORT DE RECHERCHE

NOVEMBRE 1982

EDUQ 8470877 Centre de Documentation D.G.E.C.

COLLEGE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

FACTEURS DE DECISION FACE AUX ETUDES COLLEGIALES

RAPPORT DE RECHERCHE

par: Bernard Martel
Gustave Kiyanda
Yvon Lafond

Texte et coordination des travaux
Yvon Lafond, secrétaire général

Dactylographie et disposition des textes
Claudette Trépanier

ROUYN, NOVEMBRE 1982

TABLE DES MATIERES

Page

CHAPITRE 1: Moment de prise de décision des étudiants du secondaire..... 7

CHAPITRE 2: Analyse des facteurs de décision... 17

. Méthodologie générale..... 18

. Structure de l'échantillon..... 19

. Hypothèse de base..... 24

CHAPITRE 3: Perception de la préparation de l'avenir chez l'étudiant du secondaire..... 27

CHAPITRE 4: Sources d'information sur le collège et réputation du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue..... 39

CHAPITRE 5: Influence comparée des parents, amis, orienteurs et professeurs.. 47

CHAPITRE 6: La question financière et les variables socio-économiques..... 57

CHAPITRE 7: Les écarts intra-régionaux et la localisation du Cégep à Rouyn-Noranda..... 73

Centre de Documentation
D.G.E.C.

INTRODUCTION

Cette étude prend racine dans les interrogations suivantes:

1°- *pourquoi les étudiants de l'Abitibi-Témiscamingue sont-ils présumément moins enclins que les autres jeunes québécois à entreprendre des études collégiales?*

2°- *pourquoi observe-t-on des disparités aussi prononcées dans l'attrait en faveur des études collégiales entre les différentes zones de distribution géographique des étudiants de la région?*

3°- *est-il possible d'infléchir ces tendances et si oui, quels seraient les meilleurs moyens à envisager?*

La première question se pose avec une acuité accrue depuis la publication en 1978 de statistiques du ministère de l'Education attribuant à notre région le taux de passage aux études collégiales le plus faible de la province.

Cette constatation devait être confirmée par le Conseil des collèges, dont une étude statistique menée à l'hiver 1980 confirmait le caractère persistant de cette faiblesse, comparativement à l'ensemble de la province, aussi bien qu'à certaines régions particulières (tableau I).

Par ailleurs, la seconde question s'impose à la lecture des statistiques présentées dans chacun des rapports annuels du Collège depuis 1976-77 (voir tableau II).

En plus de faire voir de fortes fluctuations dans les taux de passage au collégial propres à chaque zone, ces statistiques montrent que les dernières tendances situent l'ordre respectif de chaque zone dans le rang décroissant qui suit:

1°- Rouyn-Noranda
2°- Abitibi
3°- Lac Témiscamingue
4°- La Vérendrye et Harricana.

Ces constatations étant faites, nous avons principalement tenté de répondre aux questions suivantes:

- à quelle période des études secondaires (ou même avant) s'amorce et se prend la décision de poursuivre ou non des études jusqu'au niveau collégial?

- quels sont les principaux facteurs qui entrent en jeu dans la décision, tant de la part de l'étudiant que des influences de son entourage (parents, amis, milieu scolaire, etc.)?

- plus particulièrement de la part des parents (père et mère), quels sont les éléments estimés comme obstacles majeurs à la poursuite des études jusqu'au niveau collégial: éloignement du Cégep, disponibilités financières, trop longue durée des études, mauvaise réputation du Collège, objection de l'un ou l'autre des parents, manque d'information sur les programmes et les services offerts, etc.?

- quels sont les éléments de la politique actuelle d'information du Collège jugés insuffisants de la

part des étudiants et des parents?

La recherche relative à ces questions s'est effectuée en deux étapes:

1°- Dans un premier temps (hiver 1981) et à l'aide de ressources limitées (quelque 2 000$), le Collège confiait au "groupe recherche marketing" du département de Techniques administratives l'étude d'une seule question qui devait être menée à l'aide d'un questionnaire aussi simple que possible auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants du secondaire. La question posée était la suivante: *à quelle période des études secondaires s'amorce et se prend la décision de poursuivre ou non des études jusqu'au niveau collégial?*

2°- Dans un second temps, le Collège obtenait de la DGEC les ressources nécessaires (35 000$) à une étude plus complète, conformément au devis de travail annexé à cette première partie du rapport. Parallèlement, l'Association des étudiants en Techniques administratives obtenait une subvention d'environ 12 000$ dans le cadre du programme "Jeunesse Canada au Travail" de Emploi et Immigration Canada, aux fins de réaliser une étude sur les Ambitions d'Etudes et de Travail des Jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Une entente était alors conclue entre le Collège et l'Association faisant en sorte que le Collège assurerait l'encadrement professionnel de la recherche à chacune de ses étapes. Pour sa part, le groupe des étudiants serait particulièrement chargé de la formulation et de l'administration des questionnaires, le travail d'analyse et d'interprétation en profondeur incombant au Collège.

Cette seconde partie de la recherche a donc été amorcée au cours de l'été 1981 (formulation et administration des questionnaires) et s'est poursuivie au cours de la session d'automne 1981 et la majeure partie de la session d'hiver 1982.

Les deux parties de la recherche ont ceci en commun qu'elles se basent sur la population étudiante du secondaire selon la situation observée en 1980-81, et que tous les questionnaires ont été administrés par entrevues auprès d'échantillons de cette population.

TABLEAU I

EVOLUTION COMPAREE DES
TAUX DE PASSAGE AU COLLEGIAL*

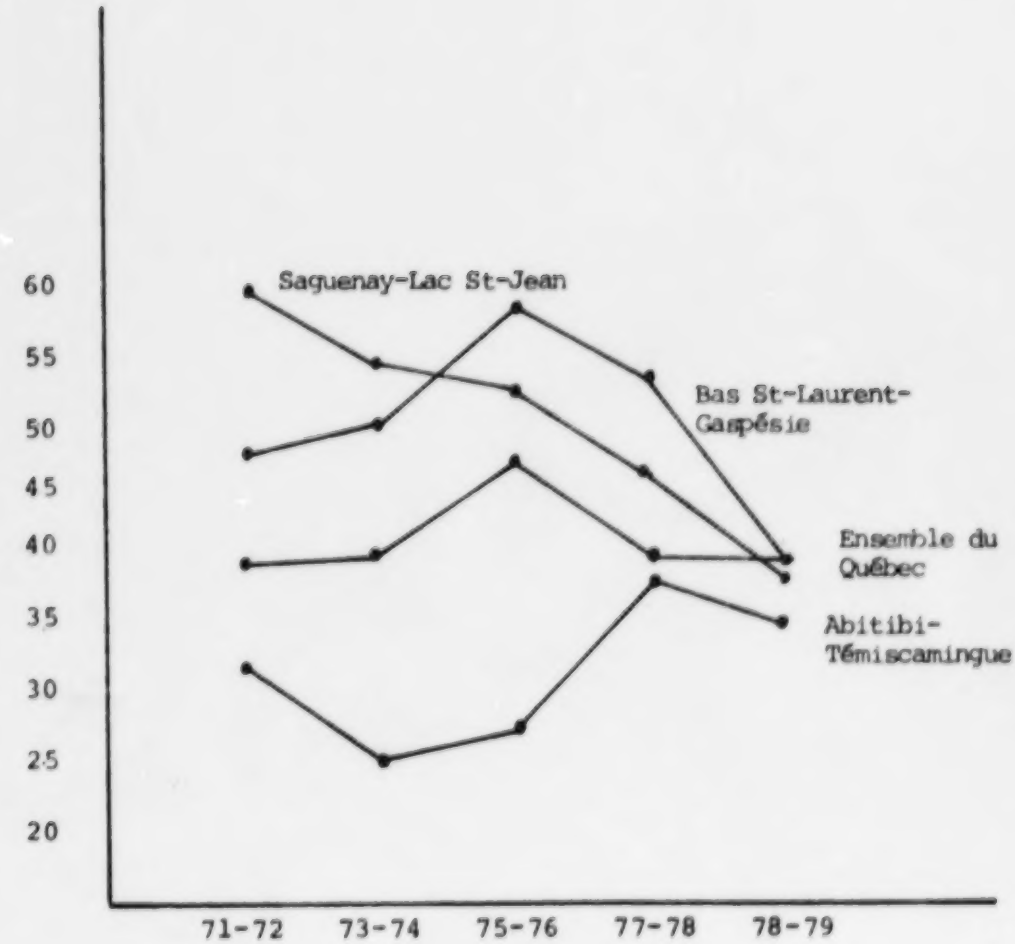

* En fonction de tous les étudiants de secondaire V en juin de l'année précédente.

Sources

1971-72 à 1975-76: ministère de l'Education

1977-78 et 1978-79: Conseil des collèges

TABLEAU II

EVOLUTION DES TAUX DE PASSAGE AU COLLEGIAL PAR ZONES DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE*

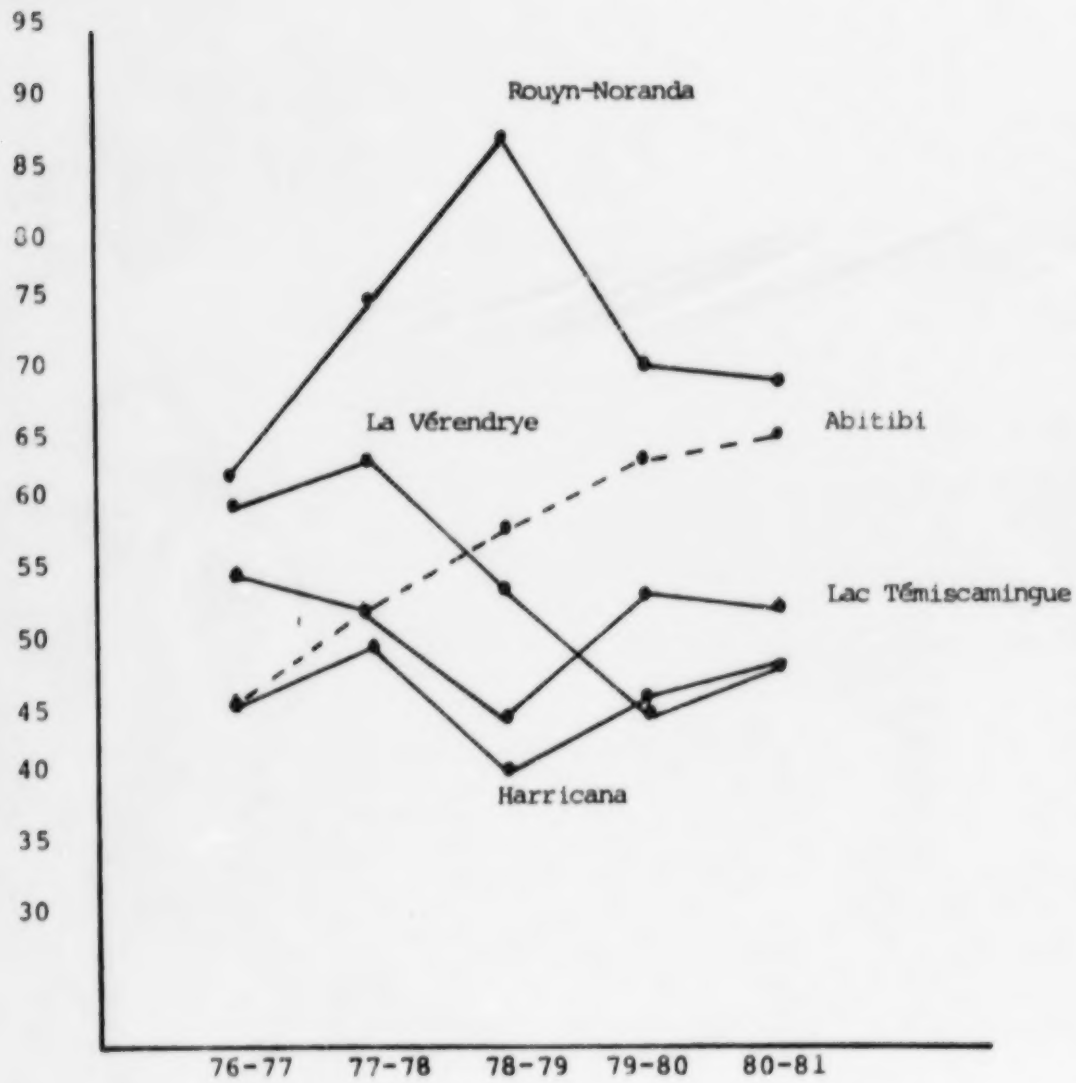

* En fonction des étudiants de secondaire V général en septembre de l'année précédente.

CHAPITRE 1

MOMENT DE PRISE DE DECISION DES ETUDIANTS DU SECONDAIRE

La première phase de la recherche s'est attachée strictement à définir le moment de prise de décision face aux études collégiales, la seconde phase devant par la suite chercher à définir les motifs qui sous-tendent ces décisions.

En raison de son caractère limité, la première question a pu être administrée à un nombre important d'étudiants de tous les niveaux (sec. I à sec. V inclusivement) en respectant à peu de choses près, la structure réelle de répartition selon les programmes (général vs professionnel), le sexe et le poids relatif de chacune des commissions scolaires dans la population globale.

Il est à noter toutefois que la population étudiante de la Commission scolaire Rouyn-Noranda ne faisait pas partie de l'échantillon.

TABLEAU III

STRUCTURES COMPAREES, POPULATION RELLE ET ECHANTILLON (1980-81)

POPULATION REELLE (14 449)		ECHANTILLON (676)
général:	74%	76%
professionnel:	26%	24%
garçons:	49%	45%
filles:	51%	55%

Outre les questions d'identification, cette partie

de la recherche et de l'analyse se limite aux aspects suivants:

1°- *l'étudiant interrogé a-t-il décidé de ce qu'il fera après son secondaire?*

2°- *si oui, à quand remonte cette décision?*

3°- *si oui, en quoi consiste cette décision:*
- *aller au collège**
- *aller sur le marché du travail*
- *autre*

4°- *Si la décision n'est pas prise ou s'il a opté pour le marché du travail, envisage-t-il ou a-t-il envisagé la possibilité d'aller au collège après son secondaire?*

5°- *si oui, à quel niveau des études secondaires la possibilité d'aller au collège a-t-elle été envisagée?*

Au moment de l'étude (fin de février 1981), un peu plus de 78% des répondants déclaraient avoir décidé de ce qu'ils feraient après leur secondaire, la répartition par niveaux s'établissant comme suit:

TABLEAU IV

REPARTITION DU DEGRE DE DECISION PAR NIVEAUX D'ETUDES, EN % DE L'ECHANTILLON

Niveaux	Sec. I	Sec. II	Sec. III	Sec. IV	Sec. V	TOTAL
Décidés	65,2	69,0	73,8	78,6	95,8	78,1
Indécis	34,8	31,0	26,2	21,4	4,2	21,9

**Tout au long du texte, on entend par collège toute institution de niveau collégial.*

Sans doute y a-t-il lieu d'interpréter avec les nuances qui s'imposent la "décision" d'un étudiant de sec. I comparativement à celle de l'étudiant de sec. V.

Dans le premier cas, on a forcément affaire à une intention encore lointaine, tandis que le finissant de sec. V doit bon gré mal gré avoir pris ou prendre sa décision sous peu.

Quelle que soit la distinction entre les intentions et les décisions, on observe une progression continue du degré de décision en fonction du niveau scolaire des répondants.

Les données dont nous disposons laissent également entendre que le choix des décidés va assez largement en faveur du collège au début du secondaire (sec. I et II), choix qui s'amenuise par la suite.

TABLEAU V

REPARTITION DES CHOIX, EN % DES DECIDES SEULEMENT

NIVEAUX DES REPONDANTS	COLLEGE	MARCHE DU TRAVAIL	AUTRE(s)
Sec. I	63,0%	28,8%	8,2%
Sec. II	75,4	14,8	9,8
Sec. III	50,0	46,9	3,1
Sec. IV	43,3	51,2	5,5
Sec. V	55,1	37,0	8,0
TOTAL	53,6	39,8	6,5

La question de l'amenuisement des choix en faveur du collège doit toutefois être pondérée par le fait que le niveau des indécis, comme on l'a vu au tableau IV, diminue progressivement jusqu'à la fin du secondaire. En recalculant les pourcentages sur la base de l'échantillon global par niveau plutôt qu'en fonction des seuls étudiants qui déclarent avoir pris leur décision, on obtient les résultats suivants:

TABLEAU VI

REPARTITION DES CHOIX, EN % DE TOUS LES REPONDANTS

	COLLEGE	TRAVAIL	AUTRES & INDECIS
Sec. I	41,0%	18,7%	40,3%
Sec. II	51,7%	10,3%	38,0%
Sec. III	36,9%	34,6%	28,5%
Sec. IV	32,8%	40,2%	27,0%
Sec. V	52,3%	35,4%	12,3%

Les tableaux V & VI nous suggèrent le scénario suivant:

1°- L'option en faveur des études collégiales retient l'intérêt d'une majorité au début des études secondaires (I et II), alors que le marché du travail exerce une attraction encore assez faible. Le nombre d'indécis s'avère élevé, ce qui nous apparaît compatible avec le niveau d'études et l'âge des répondants.

2°- C'est en secondaire III et IV, au moment où doit se faire le choix entre le secondaire général et le secondaire professionnel, que l'engouement pour le marché du travail rejoint et supplante l'attrait des études collégiales.

3°- Le choix définitif s'effectue en sec. V, et les réponses obtenues des étudiants de ce niveau se rapprochent sensiblement de la réalité généralement observée.

Indépendamment de ses ambitions d'études ou de travail après le secondaire, chacun des répondants devait aussi tenter de retracer à quand remontait sa décision telle que déclarée.

Là encore, le comportement des étudiants vers la fin du secondaire (sec. III à V) se démarque très nettement de celui des plus jeunes (sec. I et II). Ces derniers maintiennent plus fortement au début de leurs études secondaires une intention qui serait formée depuis un certain temps. Par contre, à compter de sec. III on admet en plus grand nombre que la décision est toute fraîche, datant majoritairement de l'année en cours ou de l'année précédente.

Ces tendances sont particulièrement visibles en sec. III et en sec. V, années où il n'est pas possible de remettre les choix à plus tard.

Ces choix paraissent par ailleurs mouvants, et les jeux sont loin d'être faits avant la toute fin du secondaire. Ainsi, les étudiants du sec. IV général identifient l'année en cours comme moment de prise de décision dans une proportion de 47,5%, et les étudiants

du sec. V général font de même à plus de 52%. Par contre seulement 16,2% des mêmes étudiants du sec. V général réfèrent à l'année précédente comme moment de décision.

Bref, il semble évident que c'est à compter du sec. III que les choix se regroupent avec une certaine fermeté, mais en rétrospective on se rend compte que pour la majorité, on demeure ouvert aux deux volets de l'alternative (poursuite des études ou marché du travail) jusqu'à la toute fin.

TABLEAU VII

MOMENTS DE PRISE DE DECISION

Moment déclaré de prise de décision / Niveau des répondants		Avant Sec. I	Sec. I	Sec. II	Sec. III	Sec. IV	Sec. V
Sec. I		65,8	34,2	-	-	-	-
Sec. II		31,6	31,6	36,2	-	-	-
Sec. III		12,9	11,8	22,6	51,6	-	-
Sec. IV		4,9	5,6	12,3	32,7	43,2	-
	général	3,8	7,5	12,5	27,5	47,5	-
	professionnel	6,1	3,7	12,2	37,8	39,0	-
Sec. V		5,8	5,8	5,8	18,8	19,6	44,2
	général	8,1	8,1	5,1	10,1	16,2	52,5
	professionnel	0,0	0,0	7,7	41,0	28,2	23,1

Cette caractéristique s'observe mieux chez les étudiants du général, mais elle est présente également et de façon étonnamment forte chez ceux qui ont déjà fait un premier choix en faveur du secondaire professionnel. Ainsi, en sec. V professionnel un bloc solide de 41% identifie le sec. III comme moment de décision. Mais plus de 52% de ce même groupe déclare avoir fait un choix définitif en sec. IV (28,2%) ou en sec. V (23,8%).

La préoccupation majeure de cette étude étant la faiblesse relative du taux de passage au collégial, on s'est intéressé dès la phase I à certains comportements propres à ceux qui ont rejeté l'option de la poursuite des études au-delà du secondaire, ou qui se déclarent indécis à ce sujet.

Dans l'ensemble, on observe que la majorité de ceux qui ont opté en faveur du marché du travail, ou qui demeurent indécis, ont envisagé l'option collège ou demeurent ouverts face à elle, avec la répartition suivante par niveaux d'études.

TABLEAU VIII

DEGRE D'INTERET EN FAVEUR DU COLLEGE,
EN % DES INDECIS ET DES CANDIDATS AU MARCHE DU TRAVAIL

Niveaux des rép. / Ont envisagé	Sec. I	Sec. II	Sec. III	Sec. IV	Sec. V	TOTAL
OUI	64,1	45,2	53,2	45,9	59,1	52,7
NON	35,9	54,8	46,8	54,1	40,9	47,3

Il appert aussi que chez ce groupe combiné d'indécis et de candidats au marché du travail, le moment identifié de la prise de décision suit le profil général dégagé précédemment, la possibilité d'aller au collège ayant été envisagée majoritairement à compter du sec. III.

TABLEAU IX

REPARTITION DES MOMENTS DE DECISION, EN % DES INDECIS ET DES CANDIDATS AU MARCHE DU TRAVAIL

Réponses / Niveaux des répondants	Avant Sec. I	Sec. I	Sec. II	Sec. III	Sec. IV	Sec. V
Sec. I	48,8%	51,2%	-	-	-	-
Sec. II	14,3%	52,4%	28,6%	-	-	-
Sec. III	10,0%	10,0%	40,0%	40,0%	-	-
Sec. IV	1,6%	6,6%	11,5%	55,7%	24,6%	-
Sec. V	7,9%	7,9%	2,6%	23,7%	31,6%	23,6%

Tout comme les principales données précédentes, ce dernier tableau fait ressortir le fait qu'en rétrospective, c'est à compter du niveau de sec. III que les choix se départagent avec des regroupements significatifs. Notamment les étudiants du sec. IV et V, qui sont les seuls à pouvoir effectuer cette rétrospective de façon assez large, situent très fortement le niveau du sec. III et les niveaux ultérieurs comme moments où la possibilité de poursuivre des études collégiales a été envisagée, même si elle a été abandonnée par la suite ou si on demeure indécis à ce sujet.

CHAPITRE 2

ANALYSE DES FACTEURS DE DECISION

- Méthodologie générale
- Structure de l'échantillon
- Hypothèses de base

CHAPITRE 2

ANALYSE DES FACTEURS DE DECISION

- Méthodologie générale
- Structure de l'échantillon
- Hypothèses de base

Méthodologie générale

Alors que la première partie de l'étude s'attache à identifier le moment de prise de décision chez les étudiants du secondaire, la seconde partie s'intéresse aux facteurs qui influencent ou qui s'avèrent décisifs dans le choix entre la poursuite des études au collégial et l'intégration plus hâtive au marché du travail.

Sur le plan de la méthode de recherche, cette partie se distingue par les éléments suivants:

1°- Les questionnaires se présentent sous une forme beaucoup plus élaborée, les facteurs testés étant regroupés en cinq (5) grandes catégories.

2°- Les questionnaires sont en partie différents selon qu'on les adresse à l'une ou l'autre de ces trois (3) catégories d'étudiants: ceux qui ambitionnent d'accéder au collège, ceux qui sont déjà orientés vers le marché du travail et ceux qui demeurent indécis.

3°- Pour des raisons d'économie, seuls ont été interrogés, sur la base d'échantillons représentatifs d'un milieu urbain ou semi-urbain seulement, des étudiants de secondaire I et de secondaire III ainsi que de secondaire V général à l'exclusion des étudiants de la zone Rouyn-Noranda.

4°- L'échantillon était "orienté", en ce sens que les chercheurs ont prédéterminé le nombre voulu de répondants dans chacune des catégories suivantes:
   1) selon l'orientation future:
      - collège
      - marché du travail
      - indécis

2) Selon le niveau scolaire en 1980-81:

- Sec. I
- Sec. III
- Sec. V général

3) Selon le lieu d'études:

- Amos
- La Sarre
- Val d'Or
- Notre-Dame du Nord

5°- Tous les questionnaires ont été administrés par entrevue d'une vingtaine de minutes sur une base individuelle auprès de chacun des répondants.

Structure de l'échantillon

Dans l'ensemble, la population sondée en cette seconde partie de l'étude représente 5,3% de la population étudiante en cause, la répartition par niveau et par commission scolaire étant orientée de façon à respecter autant que possible la structure de la répartition réelle à l'intérieur de l'ensemble régional.

On constatera à l'examen des tableaux X et XI que les écarts sont marginaux ou minimes entre la structure de la population réelle et la stratification de l'échantillon sous le double critère des niveaux scolaires (tableau X) et de la commission scolaire fréquentée (tableau XI).

TABLEAU X

STRUCTURE COMPAREE,
POPULATION REELLE ET POPULATION DE L'ECHANTILLON,
PAR NIVEAUX SCOLAIRES EN 1980-81

NIVEAUX	POPULATION REELLE		ECHANTILLON	
	Nombre	%	Nombre	%
Sec. V général	1187	21,7	71	24,5
Sec. III	2230	40,8	106	36,6
Sec. I	2051	37,5	113	38,9
TOTAL	5468	100	290	100

TABLEAU XI

STRUCTURE COMPAREE,
POPULATION REELLE ET POPULATION DE L'ECHANTILLON,
PAR COMMISSIONS SCOLAIRES

COMMISSIONS SCOLAIRES	POPULATION REELLE		ECHANTILLON	
	Nombre	%	Nombre	%
AMOS	1791	32,8	100	34,5
LA SARRE	1237	22,6	70	24,1
TEMISCAMINGUE	884	16,2	44	15,2
VAL D'OR	1556	28,4	76	26,2
TOTAL	5468	100	290	100

Ces deux contraintes étant rencontrées au niveau de l'échantillon global, il a également été possible de respecter de façon convenable la répartition interne des niveaux scolaires propres à chacune des commissions scolaires (tableau XII).

TABLEAU XII

REPARTITION DES NIVEAUX
PAR COMMISSIONS SCOLAIRES

COMMISSIONS SCOLAIRES	SEC. V		SEC. III		SEC. I	
	% (1)	% (2)	% (1)	% (2)	% (1)	% (2)
AMOS	23	21	42	40	35	39,6
LA SARRE	20,5	24,3	42,1	37,1	37,4	38,6
TEMISCAMINGUE	24	27,3	38,9	34,1	37,1	38,6
VAL D'OR	19,9	27,6	39,3	32,9	40,8	39,5

(1) % de la population de ce niveau, sur la population de secondaire I, III et V de la commission scolaire concernée.

(2) % des étudiants de ce niveau sur tous les étudiants sondés à cet endroit.

Finalement, la répartition de l'échantillon selon les critères classiques du sexe et des classes sociales se présente comme suit:

TABLEAU XIII

STRUCTURE COMPAREE SELON LE SEXE

	POPULATION	ECHANTILLON
MASCULIN	49%	47%
FEMININ	51%	53%

TABLEAU XIV

STRUCTURE COMPAREE SELON LES CLASSES SOCIALES

CLASSES SOCIALES	POPULATION REELLE	ECHANTILLON
Moyenne sup.	10	5,4
Moyenne inf.	33	33,6
Inférieure-sup.	38	46,0
Inférieure-inf.	16	15,0

Les hypothèses de base

Toute recherche de ce type doit définir clairement les hypothèses qu'elle veut tester, hypothèses qui se traduisent d'abord par un questionnaire approprié et ensuite par un traitement particulier des données recueillies.

Les principaux facteurs pouvant influencer la décision face aux études collégiales sont intuitivement identifiables par tout un chacun: résultats scolaires, encouragement ou découragement des parents et amis, possibilités financières, évaluation réaliste du coefficient de difficulté des études, etc.

Ce sont effectivement des facteurs de ce genre qui ont été pris pour acquis dans la formulation des questionnaires, l'objectif visé et le résultat anticipé étant moins d'identifier des facteurs insoupçonnés que de cerner l'importance relative et le poids réel de facteurs assez bien connus.

Chacun sait également qu'une décision de ce genre ne peut dépendre d'un seul facteur qu'on pourrait isoler à la manière d'un virus. Les chercheurs ont pris pour acquis qu'il s'agissait d'une conjonction de facteurs et d'influences entremêlés, que l'étudiant en situation de choix décode et démêle à sa manière.

Le traitement des données recueillies s'est donc fait en attachant beaucoup d'importance à l'identification du degré de dépendance et de convergence entre des influences présumément multiples.

Les indications statistiques qui ont servi de déclencheur à cette recherche montrent également qu'on ne peut traiter l'ensemble de la région comme un bloc homogène en regard de la question du taux de passage au collégial: au contraire, les écarts observés selon le critère de la provenance par territoire des commissions scolaires obligent à avancer et à vérifier l'hypothèse que les mêmes variables ont des poids différents à des endroits différents de l'Abitibi-Témiscamingue, d'où l'intérêt de désagréger les données recueillies selon le critère des localités sondées.

Finalement, les chercheurs ont dû constamment garder à vue l'objectif d'une recherche appliquée dont le caractère n'a rien de purement contemplatif: il s'agissait de s'en tenir le mieux possible à des facteurs sur lesquels le Collège pourrait éventuellement agir par le biais d'une politique d'information scolaire appuyée par des activités de publicité et de promotion.

Compte tenu de ces perspectives, les facteurs avancés se regroupent en cinq (5) grandes catégories:

1°- La perception de la préparation de son avenir chez l'étudiant du secondaire:
   - motifs de poursuite des études au secondaire et du choix du secondaire général;
   - motifs du choix ou du rejet de l'option collège chez les étudiants du secondaire général.

2°- Degré d'attraction exercée par le Collège:
   - connaissance du Collège, de ses programmes et de ses services;
   - réputation du Collège.

3°- Influence de l'environnement humain:
- parents
- amis
- professeurs et orienteurs.

4°- Les facteurs socio-économiques et la variable financière.

5°- Les écarts intra-régionaux et la localisation du Cégep à Rouyn-Noranda.

CHAPITRE 3

Facteur I: Perception de la préparation de l'avenir chez l'étudiant du secondaire

Facteur I: Perception de la préparation de l'avenir

Qu'on soit en sec. I ou V, qu'on s'oriente vers le collège ou le travail, on est majoritairement d'accord sur un point: la préparation de l'avenir constitue le principal motif de demeurer sur les bancs de l'école secondaire (tableau XV).

Chez toutes les catégories d'étudiants, ce motif domine les raisons à saveur plus noble (goût des études) ou plus négative (âge légal) dans des proportions élevées.

Cette domination est toutefois moins forte chez les étudiants qui déclarent s'orienter vers le travail après le secondaire: alors que les futurs collégiens et les indécis se rangent à plus de 84% derrière ce motif de préparation de l'avenir, le degré de ralliement chute à 56% chez les futurs travailleurs, pour qui la pression de l'entourage et la question de l'âge légal représentent le facteur dominant dans des proportions non négligeables.

TABLEAU XV

MOTIFS DE POURSUITE DES ETUDES SECONDAIRES

Orientation / Motifs	Collège	Marché du travail	Indécis	TOTAL
	%	%	%	%
1- Goût des études	7,4	7,5	1,3	5,8
2- Préparation de l'avenir	84,7	56,6	84,4	79,5
3- Encouragement de l'entourage	4,3	13,2	3.9	5,8
4- Manque de préparation au marché du travail	2,5	5,7	3,9	3,4
5- Age légal	1,2	9,4	3,9	3,4
6- Autres	0,0	7,5	2,6	2,0

Mais ce souci de la préparation de l'avenir ne passe pas nécessairement par la voie des études collégiales, loin de là.

Sur le total de notre échantillon, à peine plus de 45% des étudiants ont opté en faveur du secondaire général pour le motif déclaré de préparer de cette façon l'accès aux études collégiales (tableau XVI).

Cette constation s'explique par les éléments suivants:

1°- Il y a d'abord les indécis pour qui le choix du général s'explique autant par le souci de se garder une porte ouverte vers le collégial (23,4%) que par la raison plus vague de développer les capacités intellectuelles (20,8%).

2°- Viennent ensuite ceux qui envisageaient à ce moment (au moment du choix du secteur général) de fréquenter le Cégep, mais qui ont changé d'idée par la suite: 30% des optants en faveur du travail font cette déclaration.

3°- Par ailleurs, 24% du même groupe se destinent déjà au marché du travail, mais choisissent le secteur général par manque d'intérêt pour les programes professionnels disponibles au secondaire.

4°- En outre, seulement quelque 60% de ceux qui déclarent s'orierter maintenant vers le collège reconnaissent que ce facteur a été déterminant dans leur choix du secondaire général, leur choix initial pouvant dépendre d'autres facteurs tels que le meilleur choix de cours du secteur général ou

leur manque d'intérêt pour l'un ou l'autre des programmes professionnels disponibles sur place (tableau XVI).

Ce constat est d'ailleurs conséquent avec l'observation précédente à l'effet que le choix en faveur du collège est souvent assez tardif (sec. IV et V) et demeure moins lié qu'on ne serait porté à le croire au choix préalable du secondaire général.

Selon les données du tableau XVI, il faut évaluer à près de 40% ceux pour qui l'intention d'aller au collège s'est formée indépendamment de ou après le choix en faveur du secondaire général.

TABLEAU XVI

MOTIFS DU CHOIX DU SECONDAIRE GENERAL

Orientation / Motifs	Collège	Marché du travail	Indécis	Total
	%	%	%	%
1- Manque d'intérêt pour le professionnel	10,4	24,5	19,5	15,4
2- Meilleurs choix au régulier	12,9	17,0	16,9	14,7
3- Aller au Cégep	62,6	30,2	23,4	46,4
4- Encouragement de l'entourage	4,9	5,7	9,1	6,1
5- Développement des capacités intellectuelles	6,7	17,0	20,8	12,3
6- Autres	2,5	5,7	10,4	5,1

Par ailleurs, ceux qui optent en faveur de la poursuite de leurs études au collégial le font très largement pour se préparer à une profession ou un métier (40,5%) ou dans le but d'aller à l'université (36,2%), tandis que les motifs du rejet de l'option collégiale sont plus difficiles à saisir au premier coup d'oeil.

TABLEAU XVII

MOTIFS DU CHOIX COLLEGE

MOTIFS	Développement de l'intellect	Préparation à un métier	Meilleur salaire	Vie étudiante	Université	Autres motifs
FREQUENCE	1,8	40,5	3,7	0,6	36,2	17,2

TABLEAU XVIII

MOTIFS DU REJET DE L'OPTION COLLEGE

MOTIFS	Eloignement du Cégep	Durée des études	Notes trop faibles	Manque de connaissance des programmes	Découragement de l'entourage	Autres motifs
FREQUENCE	9,4	26,4	11,3	17,0	3,8	32,1

Parmi les motifs suggérés, seuls ceux de la durée des études et du manque de connaissance des programmes collégiaux sont avancés dans des proportions intéressantes pour justifier le rejet de l'option collège. Mais le poids des autres motifs est trop important (32%) pour qu'on puisse se satisfaire des quelques facteurs énumérés jusqu'à maintenant.

Si on s'en tient strictement aux facteurs liés au milieu scolaire, les étudiants qui se destinent au travail à la fin de leur secondaire général ressemblent à plusieurs points de vue à leurs collègues qui demeurent indécis ou qui s'orientent vers le collège. Ils évaluent à peu près de la même manière l'incitation à la poursuite des études apportée par les orienteurs, les professeurs, et l'atmosphère générale de leur polyvalente. De même, les éléments les plus appréciés ou les moins appréciés de l'école, sont semblables d'un groupe à l'autre. Ils sont eux aussi très majoritairement d'accord avec l'expression "qui s'instruit, s'enrichit", tout en reconnaissant que la tentation du revenu immédiat peut être un facteur important dans la décision d'écourter les études.

Le groupe du marché du travail se distingue toutefois à trois points de vue: on se dit moins perméable à l'influence des orienteurs et des professeurs, on a tendance à accorder plus d'importance à l'acquisition de l'expérience et surtout, on déclare un goût des études beaucoup plus faible.

Les étudiants de ce groupe reconnaissent très majoritairement que les professeurs et orienteurs les encouragent à poursuivre leurs études après le secondai-

re (tableau XIX); mais ils déclarent moins volontiers que le rôle des professeurs et orienteurs a été important dans leur choix.

TABLEAU XIX

LES PROFESSEURS ET ORIENTEURS ENCOURAGENT A LA POURSUITE DES ETUDES APRES LE SECONDAIRE

Degré d'accord / Orientation	Entièrement d'accord	D'accord	Peu d'accord	Pas d'accord	Autres
Collège	46,0	42,3	8,6	3,1	0,0
Marché du travail	35,8	47,2	11,3	3,8	1,9
Indécis	42,9	46,8	7,8	2,6	0,0
Total	43,3	44,4	8,9	3,1	0,3

TABLEAU XX

IMPORTANCE DU ROLE DES ORIENTEURS
ET PROFESSEURS DANS LA DECISION

Importance du rôle / Orientation	Très important	Important	Peu important	Très peu important	Total
Collège	22,7	35,0	28,8	13,5	100
Marché du travail	9,4	24,5	34,0	32,1	100
Indécis	31,2	53,2	13,0	2,6	100
Total	22,5	37,9	25,6	14,0	100

Par ordre d'importance, ce sont les indécis (84%), et les futurs collégiens (57%), et en dernier lieu le groupe du marché du travail (35%) qui accordent une place très importante ou importante aux orienteurs et professeurs dans leur décision, mais dans des proportions semblables (plus de 80%) tous les groupes se disent entièrement d'accord ou d'accord à l'effet que cette influence s'exerce vers l'encouragement à la poursuite des études au collégial.

En second lieu, les optants en faveur du travail valorisent davantage l'acquisition de l'expérience, même s'ils sont loin de désavouer la valeur du diplôme.

De façon apparemment paradoxale, ils accordent moins d'importance que les autres groupes au rôle de l'expérience et ils accordent majoritairement beaucoup d'importance au diplôme; mais lorsqu'il s'agit de choisir, ils tranchent majoritairement en faveur de l'expérience.

Ceci nous suggère que pour une bonne proportion d'entre eux, le choix du travail représente un pis-aller, motivé par un facteur très dominant: le simple manque de goût des études, allié à une faiblesse relative des résultats scolaires et à la trop longue durée des études collégiales.

TABLEAU XXI

GOUT DES ETUDES

Goût / Orientation	Enormément	Beaucoup	Peu	Pas du tout
Collège	9,8	69,9	19,6	0,6
Marché du travail	3,8	28,3	60,4	7,5
Indécis	6,5	58,4	33,8	1,3
Total	7,8	59,4	30,7	2,0

CHAPITRE 4

Facteur II: Sources d'information sur le collège et réputation du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

Facteur II: Sources d'information sur le collège

Selon l'évaluation faite par nos répondants, on entend beaucoup parler du collège pendant les études secondaires, le cercle des amis représentant le lieu où le brassage de l'information à ce sujet se fait le plus fréquemment.

Viennent par la suite et par ordre d'importance comme sources d'information, les parents, les orienteurs et les professeurs. Par ailleurs le groupe combiné des professeurs et orienteurs représente une source légèrement supérieure aux parents, tandis que le personnel du Collège joue un rôle négligeable à cet égard.

TABLEAU XXII

SOURCES D'INFORMATION SUR LE COLLEGE

SOURCES	Orienteurs	Professeurs	Parents	Amis	Documentation	Personnel du Collège	Autres sources
%	14,3	7,0	18,1	42,2	3,1	3,5	11,8

La perception de la réalité varie toutefois selon le double critère du niveau scolaire et de l'orientation future des étudiants.

Plus on s'approche de la fin du secondaire, plus on déclare entendre parler du collège, mais les sources dominantes d'information changent en cours de route.

En secondaire I, les parents représentent une source presqu'aussi importante que les amis, devant les professeurs et orienteurs. Le rôle des amis devient tout à fait prépondérant en secondaire III et V, étapes au cours desquelles les professeurs et orienteurs rejoignent et dépassent en importance les parents, lesquels sont presqu'absents comme source d'information auprès des étudiants de secondaire V.

Par ailleurs, ce sont les indécis qui déclarent le moins entendre parler du collège, suivis des décidés en faveur du travail. En outre le rôle des amis est dominant chez tous les groupes, mais bon nombre de ceux qui optent pour le marché du travail entendent parler du collège par leurs professeurs et orienteurs, mais très peu par leurs parents.

Les indécis ont à cet égard une perception très semblable à celle des futurs collégiens: ils entendent parler du collège d'abord par leurs amis, ensuite par leurs parents, et finalement par leurs professeurs et orienteurs.

En général, l'information reçue au secondaire porte principalement sur les cours et les programmes du collégial (44,3% de l'échantillon global), ensuite sur les chances d'emploi après les études (17,4%), la vie étudiante vécue au Collège (16,7%) ou les services offerts (15%).

Encore là, l'information retenue varie forcément selon le niveau scolaire, et aussi selon l'orientation future.

Ainsi, les étudiants de secondaire I, qui tirent leur source principale d'information des parents et amis, entendent parler autant des chances d'emploi que des programmes, et en troisième lieu des services offerts. Le sujet des chances d'emploi s'estompe au profit des cours et des programmes en secondaire III et V, niveaux où les orienteurs et professeurs prennent la relève des parents comme seconde source d'information, immédiatement après les amis.

D'un autre point de vue le groupe du marché du travail, qui réfère le plus aux professeurs et orienteurs comme source, a surtout retenu l'information sur les programmes et les cours - plus encore que les futurs collégiens - tandis que c'est chez les indécis qu'on observe le niveau le plus élevé de rétention de l'information en regard des chances d'emploi, même si l'information sur les programmes et les cours y demeure dominante.

Indépendamment de l'orientation future, on évalue très majoritairement comme excellente (28% de l'échantillon) ou bonne (67,2%) l'information reçue, le taux de satisfaction variant en fonction du seul critère du niveau scolaire et en ordre croissant à mesure qu'on s'approche de la fin du secondaire.

On évalue donc de bonne à excellente l'information reçue de différentes sources sur le sujet principal des cours et des programmmes, tout comme on perçoit le collège lui-même comme très absent du processus d'information.

Si par ailleurs notre Collège devait intensifier sa présence directe, on s'attend à ce que l'accent porte

sur deux thèmes majeurs: les chances de trouver un emploi après les études collégiales (49,1%) et le thème déjà apprécié des cours et des programmes offerts (27%).

Déjà fort en secondaire I (49,6%), cet intérêt pour le thème de l'emploi demeure dominant en secondaire III (46,2%) et en secondaire V (53,5%).

Par ailleurs, le thème des services offerts intéresserait quelque 15% des étudiants de secondaire I, et endormirait plus de 90% de ceux de secondaire III et V.

Favorablement accueillie par tous les groupes, une information donnée par le Collège sur le thème de l'emploi post-collégial intéresserait surtout ceux qui disent avoir déjà opté pour le marché du travail sans études collégiales, ainsi que les indécis. Chez tous les groupes également, la préférence de second lieu porte sur les cours et les programmes, tandis que la question des services offerts présente un certain intérêt (14%) chez les indécis seulement.

Que résulte-t-il de l'information reçue et de l'information désirée comme appréciation de la réputation du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, et comme attraction qu'il exerce auprès des jeunes du secondaire?

Dans une bonne mesure, on doit dire que la réputation du Collège est à l'image de l'appréciation que l'on fait de la qualité de l'information reçue: cette qualité étant jugée de bonne à excellente, ainsi en va-t-il de la réputation, dans des proportions très semblables et très majoritaires: moins de 4% des étudiants

interrogés qualifient de mauvaise ou de très mauvaise la réputation du Collège de leur région.

C'est par ailleurs en secondaire I surtout qu'on qualifie la réputation d'excellente (46%), les étudiants des autres niveaux préférant très fortement le qualificatif de bonne réputation. Mais à aucun niveau, on n'observe une importance significative des jugements de mauvaise ou de très mauvaise réputation.

Les étudiants qui s'apprêtent à fréquenter le collège ainsi que les indécis sont les plus enclins à donner une note d'excellence à la réputation du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, mais même le groupe du marché du travail se range à 97% en faveur d'une réputation jugée bonne (77%) ou excellente (20%).

Ces étudiants choisiraient-ils ce Collège dont la réputation varie de bonne à excellente, s'ils en avaient pleinement le choix, c'est-à-dire si les contraintes de distance et d'argent n'entraient pas en ligne de compte?

Tel serait le cas pour une forte majorité des indécis (74%). De même, ceux qui ont opté pour le marché du travail préféreraient éventuellement le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue mais dans une proportion plus faible (60%), si leur décision était de poursuivre leurs études.

Mais ceux qui se destinent effectivement aux études collégiales sont fortement divisés à ce sujet, l'attraction exercée par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue dépendant fortement, semble-t-il, de sa situation de monopole en région.

TABLEAU XXIII-A

ATTRACTION HYPOTHETIQUE* DU
COLLEGE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE
ETUDIANTS S'ORIENTANT VERS LES ETUDES COLLEGIALES

Provenance / Choix	AMOS	LA SARRE	TEMISC.	VAL D'OR	TOTAL
Collège de l'Abitibi-Témisc.	33,9	46,3	45,5	70,5	48,5
Autres collèges	66,1	53,7	54,5	29,5	51,5

TABLEAU XXIII-B

ATTRACTION HYPOTHETIQUE* DU
COLLEGE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE
ETUDIANTS INDECIS OU S'ORIENTANT VERS
LE MARCHE DU TRAVAIL

Provenance / Choix	AMOS	LA SARRE	TEMISC.	VAL D'OR	TOTAL
Collège de l'Abitibi-Témisc.	54,5	75,9	79,2	72,7	68,5
Autres collèges	45,5	24,1	20,8	27,3	31,5

TABLEAU XXIV

ATTRACTION RELLE DU COLLEGE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE
ETUDIANTS DE 1ERE ANNEE CEGEP,
SEPTEMBRE 1981

PROVENANCE	HARRICANA	ABITIBI	LAC TEMISC	LA VERENDRYE	TOTAL
TAUX	58,1	82,6	76,8	70,5	72,0

* Hypothèse: absence des contraintes de distance et de coûts.

SYNTHESE: DONNEES RELATIVES A L'INFORMATION RECUE SUR LE COLLEGE

TABLEAU XXV

REPARTITION PAR NIVEAUX SCOLAIRES

Fréquence de l'information			Sources principales	%	Sujets principaux	%	Information désirée de la part du Collège	%
SEC. I	Très souvent ou souvent	Rarement ou jamais	. amis	30,3	. cours et programmes	30,3	. chances d'emploi	49,6
			. parents	27,5	. chances d'emploi	29,4	. cours et programmes	23,9
					. services offerts	28,3		
	66,4	33,6						
SEC. III	72,6	27,4	. amis	47,1	. cours et programmes	47,1	. chances d'emploi	46,2
			. orienteurs	15,4	. services offerts	17,3	. cours et programmes	32,1
			. parents	15,4	. vie étudiante	17,3		
SEC. V	78,9	21,1	. amis	53,5	. cours et programmes	60,6	. chances d'emploi	53,5
			. orienteurs	23,9	. vie étudiante	19,7	. cours et programmes	25,4
			. parents	7,0	. chances d'emploi	9,9		

TABLEAU XXVI

REPARTITION SELON L'ORIENTATION FUTURE

COLLEGE	81,0	19,0	. amis	41,8	. cours et programmes	45,6	. emploi	44,2
			. parents	20,9	. services offerts	17,1	. cours et programmes	31,3
			. orienteurs	18,3	. emploi	15,8		
MARCHE DU TRAVAIL	66,0	44,0	. amis	41,5	. cours et programmes	54,7	. emploi	54,7
			. orienteurs	24,5	. vie étudiante	22,6	. cours et programmes	28,3
			. parents	5,7	. emploi	13,2		
INDECIS	57,2	42,8	. amis	43,4	. cours et programmes	34,2	. emploi	55,8
			. parents	21,1	. emploi	23,7	. cours et programmes	16,9
			. orienteurs	15,8	. vie étudiante	18,4		

CHAPITRE 5

Facteur III: Influence comparée des parents, amis, orienteurs et professeurs

Facteur III: Influence comparée des parents, amis, orienteurs et professeurs

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, c'est dans le cercle des amis qu'on entend le plus souvent parler du collège, tandis que les parents semblent jouer un rôle plutôt effacé comme source d'information, à égalité ou légèrement précédés par le groupe des professeurs et orienteurs.

Mais en terme d'influence, les parents jouent un rôle de premier plan. Au niveau de l'échantillon global, leur rôle éclipse celui des amis et il est partagé avec ou renforcé par celui qu'exerce le groupe des professeurs et orienteurs.

TABLEAU XXVII

IMPORTANCE COMPAREE DU ROLE DES PARENTS, AMIS, ORIENTEURS ET PROFESSEURS

Groupes d'influences / Force du rôle	Parents	Amis	Professeurs et orienteurs
Très important	28,3	4,1	22,5
Important	45,4	24,6	37,9
Peu important	20,5	49,5	25,6
Très peu important	5,8	21,8	14,0

On note cependant que la prédominance du rôle des parents s'estompe sensiblement chez ceux qui s'orientent vers le marché du travail, lesquels déclarent d'ailleurs le moins fortement être sensibles à toute influence de leur environnement humain. De leur côté les indécis accordent beaucoup de poids au rôle de leurs parents, mais plus encore à celui des professeurs et orienteurs.

TABLEAU XXVIII

POIDS COMPARES DES INFLUENCES SELON L'ORIENTATION FUTURE DES ETUDIANTS

Degré d'influence / Orientation	Rôle des parents		Rôle des amis		Rôle des professeurs et orienteurs	
	Très imp.	Imp.	Très imp.	Imp.	Très imp.	Imp.
Collège	32,5	41,7	3,7	26,4	22,7	35,0
Marché du travail	9,4	47,2	7,5	13,2	9,4	24,5
Indécis	32,5	51,9	2,6	28,6	31,2	53,2

Les parents jouent donc un rôle majeur dans la décision des futurs collégiens, appuyés principalement par les professeurs et orienteurs, tandis que leur rôle est à peu près égal à celui des professeurs et orienteurs auprès des indécis. Finalement ceux qui sont décidés en faveur du travail se déclarent moins perméables à toute influence, mais le rôle des parents et des professeurs ou

orienteurs continue d'avoir auprès d'eux beaucoup plus de poids que celui des amis.

Selon le critère des niveaux scolaires, les variations de ces influences se font également voir avec des degrés marqués: en secondaire I on se rabat fortement sur l'influence des parents, mais beaucoup moins en secondaire V, niveau où le poids déclaré de toutes les influences tend à diminuer. Selon ce critère également, on observe une fois de plus que le rôle des amis demeure comparativement faible.

TABLEAU XXIX

POIDS COMPARES DES INFLUENCES
SELON LES NIVEAUX SCOLAIRES

NIVEAUX	Influence des parents		Influence des amis		Influence des professeurs et orienteurs	
	Très imp.	Imp.	Très imp.	Imp.	Très imp.	Imp.
SEC. I	42,5	48,7	4,4	31,9	31,9	44,2
SEC. III	21,7	46,2	2,8	17,9	18,9	31,1
SEC. V	16,9	38,0	5,6	22,5	14,1	35,2

La connaissance du poids relatif des influences précitées se raffine à l'analyse de la réaction des groupes (parents et amis) face au choix déclaré, ainsi qu'à l'analyse de la qualité et de la tendance du rôle exercé par le troisième groupe (professeurs et orienteurs).

Presqu'à 100%, les parents approuvent très fortement ou fortement le choix de ceux qui se destinent aux études collégiales, et les 2/3 de ces parents désapprouveraient un choix différent. La pression des parents s'exerce aussi, quoique moins fortement, vers la poursuite des études auprès des indécis: leurs parents approuveraient fortement (58%) ou approuveraient (41%) la poursuite des études au collégial, et 35% de ces parents désapprouveraient carrément l'intégration au marché du travail à la fin du secondaire.

TABLEAU XXX

DEGRES D'APPROBATION DES PARENTS
FACE AU CHOIX DES ETUDIANTS

Degrés d'approbation des parents / Orientation des étudiants	Approbation du choix Collège				Approbation du choix marché du travail			
	AF	A	D	DF	AF	A	D	DF
Collège	73,0	26,4	0,6	0,0	4,3	29,4	47,2	19,0
Marché du travail	37,7	62,3	0,0	0,0	17,0	67,9	15,1	0,0
Indécis	58,4	41,6	0,0	0,0	6,5	58,4	32,5	2,6

AF = Approbation forte
A = Approbation
D = Désapprobation
DF = Désapprobation forte

La lecture du tableau précédent fait voir des clivages très nets selon les trois catégories d'orientation future des étudiants:

- les parents des futurs collégiens exercent une pression forte et consistante: ils approuvent à 100% le choix des étudiants, et ils réprouveraient très majoritairement un choix contraire;

- chez les parents des indécis, l'approbation de la poursuite des études est réelle mais moins forte, et la désapprobation du choix contraire est en conséquence beaucoup moins prononcée;

- finalement, les parents de ceux qui ont opté pour le marché du travail manifestent à cet égard une ambivalence encore plus forte: ils approuveraient un choix en faveur des études, mais ils entérinent très largement la décision d'intégrer le marché du travail.

De leur côté les amis, dont le rôle est déclaré comparativement moins important, ont aussi tendance à approuver le choix collège, même s'ils sont plus tièdes à cet égard que les parents. Par exemple ceux qui choisissent le marché du travail sont approuvés dans une large proportion (81%) par leurs amis, mais ces mêmes amis approuveraient tout autant la poursuite des études (79%). Le poids comparativement faible du rôle des amis dépend peut-être justement de cette ambivalence de leur attitude: ils approuvent majoritairement le choix déclaré par leurs copains, mais ils reconnaissent volon-

tiers que le choix contraire aurait aussi ses mérites. A tout prendre cependant, la pression des amis, même si elle s'exerce faiblement, va aussi dans le sens de la poursuite des études au collégial.

TABLEAU XXXI

DEGRES D'APPROBATION DES AMIS

Degrés d'approbation / Orientation	Approbation du choix collège				Approbation du choix marché du travail			
	AF	A	D	DF	AF	A	D	DF
Collège	20,2	77,3	1,8	0,6	2,5	52,1	42,9	2,5
Marché du travail	17,0	79,2	1,9	1,9	7,5	81,1	11,3	0,0
Indécis	15,6	79,2	5,2	0,0	3,9	66,2	28,6	1,3

AF = Approbation forte
A = Approbation
D = Désapprobation
DF = Désapprobation forte

En bref, nous constatons d'abord que:

1°- L'influence des parents s'avère dominante, mais elle est toutefois largement partagée avec les professeurs et orienteurs, et l'influence des uns (parents) comme des autres (professeurs et orienteurs) va en s'amenuisant vers la fin du secondaire, tandis que l'influence des amis reste toujours comparativement faible.

2°- L'option collégiale est favorisée par tous les groupes d'influence, mais les degrés de conviction varient considérablement. Mesuré en termes de niveaux d'approbation ou de désapprobation des choix en faveur des études collégiales ou du marché du travail, le degré de conviction en faveur de la poursuite des études est très fort chez les parents des futurs collégiens. Cette conviction diminue chez les parents des indécis, et elle est à un niveau beaucoup plus faible chez les parents de ceux qui intègrent le marché du travail.

3°- Tout comme les amis, ce dernier groupe de parents favorise la poursuite des études mais approuverait - ou désapprouverait faiblement - l'option en faveur du marché du travail. Ces deux groupes semblent avoir pour attitude d'entériner le choix des étudiants plutôt que d'exercer un leadership réel en la matière, contraire-

ment aux parents de ceux qui ont décidé d'accéder au collégial.

En tout état de cause, il est difficile de ne pas voir que l'attitude des parents joue un rôle moteur dans l'attitude des étudiants. D'abord on constate que la cohérence est très forte entre le degré de conviction des parents et celui des étudiants: là où la conviction des parents en faveur des études collégiales s'effrite ou demeure ambiguë, là également les étudiants glissent dans la catégorie des indécis ou optent pour le travail. Et autant les futurs collégiens optent très majoritairement dans le sens des convictions de leurs parents, autant l'attitude des autres groupes nous apparaît très conditionnée par l'ambivalence pour ne pas dire par une très forte hésitation chez les parents eux-mêmes.

Par exemple, les parents des futurs collégiens et des indécis exercent leur influence soit en faisant très nettement valoir les avantages de la poursuite des études (parents des futurs collégiens: 77%), soit en soupesant les avantages des deux volets de l'alternative (72% des parents des indécis). Et comme les parents des indécis sont beaucoup plus ouverts à l'option du marché du travail, ils introduisent un élément qui a vraisemblablement pour effet de rendre le choix plus complexe et contribue à retarder ce choix.

Finalement, les futurs travailleurs ont dans une bonne proportion (28%) de la difficulté à identifier la nature de l'influence exercée par leurs parents, la nature exprimée de cette influence se centrant par ailleurs autour des avantages présentés à travailler immédiatement (22%), la référence à l'expérience personnelle des

parents (22%) ou la difficulté d'apporter un appui financier à la poursuite des études (15%).

Dans la même veine, tous les groupes d'étudiants déclarent très majoritairement que leurs parents s'intéressent énormément ou beaucoup à leurs études, mais les degrés d'intensité varient encore en fonction de l'éloignement de l'option collégiale et du degré de conviction des parents.

En outre, l'attitude des parents nous semble très nettement jouer un rôle de catalyseur par rapport à d'autres facteurs, ou à tout le moins de filtre par rapport à un certain nombre de perceptions exprimées par les étudiants.

Ainsi l'importance du rôle que l'on accorde aux professeurs et orienteurs est très liée au degré d'intervention des parents dans le processus de décision: plus l'importance du rôle des parents est reconnue et plus ce rôle s'exerce avec conviction, plus le rôle des professeurs et orienteurs tend lui aussi à prendre du poids, et la combinaison de ces deux influences favorise très fortement la poursuite des études.

La même convergence s'observe quant à l'évalation de la réputation du Collège: là où le rôle des parents est fort et consistant, là également la réputation du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue tend à s'apprécier, et moins on choisirait un collège extérieur de préférence à celui de la région.

CHAPITRE 6

Facteur IV: La question financière et les variables socio-économiques

Facteur IV: La question financière et les variables socio-économiques

Bon nombre d'études sociologiques font valoir que des clivages importants existent quant aux aspirations scolaires des individus, ces aspirations étant liées aux aspirations sociales du groupe socio-économique d'appartenance: comme la poursuite des études exige investissement, efforts et motivation, on ne s'étonnera pas de constater que le manque d'aspiration sociale et scolaire constitue un facteur négatif dont le poids varie selon les strates socio-économiques.

Il faut cependant éviter de ramener cette question à des éléments trop simplistes. Par exemple, les études à caractère sociologique sur la question tendent de plus en plus à considérer le revenu comme un paramètre important mais très insuffisant, pour ne pas dire trop grossier, de définition des strates. A certains égards même et exception faite du cas limite de l'extrême pauvreté, cette variable n'explique rien si elle est considérée de façon isolée.*

C'est la structure occupationnelle qui semble le mieux convenir comme repère à la définition des strates socio-économiques, si cette définition vise à identifier des tendances de comportements et des attitudes propres à des groupes, notamment en matière d'aspirations scolaires.

---

* Pour une excellente revue des critères de classification des strates socio-économiques, voir notamment: DENNIS FORCESE, The Canadian Class Structure, pp. 14 à 24: Measuring Social Classes, et pp. 66 à 95: Social Classe and Opportunity.

Pour les fins de cette analyse, les chercheurs ont utilisé la classification de Warner, l'occupation du père servant de critère d'intégration des étudiants à l'une ou l'autre des classes.

Sans avoir été contrôlée au départ, la répartition des répondants à l'intérieur des différentes strates nous apparaît se faire dans des proportions réalistes, compte tenu de la population de l'Abitibi-Témiscamingue: les classes II et IV (moyenne-inférieure et inférieure-inférieure) y affichent des poids à peu près identiques à ceux de la réalité canadienne et québécoise, tandis que la classe III (inférieure-supérieure) affiche un poids plus élevé, aux dépends de la classe I (moyenne-supérieure). Ont été par ailleurs éliminées de notre stratification les classes dont le poids est marginal dans l'ensemble canadien ou québécois, et présumément négligeable en Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU XXXII

CLASSES SOCIO-ECONOMIQUES EN
FONCTION DE L'OCCUPATION DU PERE

Classes	Occupations-types	% population Canada et Québec	% de notre échantillon
1- Moyenne Supérieure	- professionnels - propriétaires de m.e. - cadres intermédiaires	10,0	5,4
2- Moyenne Inférieure	- cols blancs - propriétaires de p.e. - vendeurs	33,0	33,6
3- Inférieure supérieure	- ouvriers semi-spécialisés à revenus relativement élevés	38,0	46,0
4- Inférieure - Inférieure	- ouvriers non-spécialisés - chômeurs et assistés sociaux	16	15,0
5- Autres - supérieure - supérieure	- Vieilles familles héréditairement riches	1,5	0,0
- supérieure - inférieure	- Nouveaux riches	1,5	0,0

Sur la base des critères ainsi définis, trois conclusions majeures se dégagent de notre analyse:

1°- Conformément aux indications fournies par l'approche sociologique que nous avons adoptée, il s'avère que le facteur financier n'est pas déclaré comme élément dominant dans la décision entre la poursuite des études ou l'intégration au marché du travail.

2°- Par contre il est évident que d'une strate socio-économique à l'autre, on perçoit de façon très différente un certain nombre de données liées à la prise de décision concernant la poursuite des études.

3°- Nous en concluons sommairement que même si la "barrière monétaire" ne représente pas un obstacle déclaré comme majeur à la poursuite des études, d'autres facteurs font que la réalité collégiale exerce des degrés d'attraction variables en fonction des classes socio-économiques d'appartenance des étudiants.

Précisons d'abord que les résultats relatifs à la seule variable financière convergent fortement dans une même direction: considérée de façon isolée ou en comparaison avec d'autres facteurs, cette variable est peu évoquée comme élément d'incitation à poursuivre ou à abandonner les études au delà du secondaire. Ce facteur est très rarement mis en évidence comme motif de rejet ou d'hésitation face à la prolongation des études

de la part des étudiants eux-mêmes. En outre, lorsqu'on cherche à faire préciser la manière dont les parents exercent leur influence, on retrouve encore une place secondaire accordée à la question de l'appui financier que les parents seraient ou ne seraient pas en mesure d'apporter.

Chez les indécis comme chez les futurs collégiens, cette question de l'appui financier des parents est invoquée comme facteur dominant d'influence dans des proportions inférieures à 10%. Cette proportion s'élève à 15% chez les futurs travailleurs, et elle demeure toujours très en deçà du pourcentage obtenu par d'autres facteurs d'influence de la part des parents.

On peut en déduire avec un degré très raisonnable de certitude que le facteur financier n'est pas perçu de façon importante comme obstacle majeur à la poursuite des études collégiales. Chez tous les groupes on semble considérer très majoritairement qu'en matière financière, quand on veut, on peut. Ou bien on considère que la variable financière n'a pas à être examinée comme telle, d'autres éléments et d'autres facteurs s'étant chargés d'éliminer toute ambition en faveur des études collégiales. Il nous apparaît donc que la variable financière, tout en étant réelle, est subordonnée à d'autres aspects de la question, un certain nombre de ces aspects étant effectivement liés aux clivages socio-économiques.

Par exemple, on observe une forte concentration de tous les choix d'orientation future dans les classes centrales (classes socio-économiques IIet III) mais

avec des degrés variables de sous ou de sur-représentation par rapport aux poids présumés de ces classes dans la population réelle.

En fait, ceux qui se destinent aux études collégiales se recrutent de façon assez équilibrée dans chacune des quatre strates socio-économiques, et il serait difficile de soutenir à l'aide de ces chiffres que le Cégep c'est d'abord fait pour la progéniture des riches. Au contraire les classes centrales y occupent une place semblable à leur poids dans la population, et même la classe dite "inférieure-inférieure" n'est que légèrement sous-représentée, du moins en terme d'intention déclarée d'accéder aux études collégiales.

Par contre, il est vrai que les étudiants en provenance des classes inférieures (classes III et IV) sont sur-représentés dans les catégories des indécis et des futurs travailleurs, la sur-représentation la plus marquée étant celle des étudiants en provenance de la classe inférieure-inférieure dans l'orientation du marché du travail.

Les données relatives à ce sujet nous obligent à nuancer très fortement la nature du lien de dépendance entre la classe socio-économique et l'aspiration aux études collégiales: d'une part il est vrai que l'option en faveur du marché du travail exerce une attraction beaucoup plus forte chez les étudiants des strates socio-économiques plus faibles, tandis que cette attraction est à peu près nulle chez ceux de la classe la plus élevée. De là à conclure que l'option collégiale n'est envisagée que par les étudiants des classes dites favorisées, il y a un pas que nous ne pouvons pas franchir.

Les données dont nous disposons suggèrent que l'idée des études collégiales exerce un attrait qui se répartit avec des poids très raisonnables dans toutes les catégories de la stratification socio-économique, ce qui n'empêche pas l'attrait du travail immédiat et le degré d'indécision d'être plus présents et plus fortement concentrés dans les strates plus faibles.

TABLEAU XXXIII

REPRESENTATION DES CLASSES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA REPARTITION DES CHOIX DES ETUDIANTS

Provenance socio-économique / Orientation	Classe I Moyenne supérieure (5,4)*	Classe II Moyenne inférieure (33,6)*	Classe III Inférieure supérieure (46,0)*	Classe IV Inférieure inférieure (15,0)*	Total 100
Collège	8,6	36,8	41,7	12,9	100
Marché du travail	0,0	26,4	49,1	24,5	100
Indécis	2,6	31,2	53,2	13,0	100

* Poids dans l'échantillon correspondant avec vraisemblance au poids dans la population de l'Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU XXXIV

REPARTITION DES CHOIX DES ETUDIANTS
SELON LES STRATES SOCIO-ECONOMIQUES

Classes / Choix	Classe I Moyenne supérieure (5,4)*	Classe II Moyenne inférieure (33,6)*	Classe III Inférieure supérieure (46,0)*	Classe IV Inférieure inférieure (15,0)*
Collège	87,5	61,2	50,4	47,7
Marché du travail	0,0	14,3	19,3	29,5
Indécis	12,5	24,5	30,4	22,7
Total	100	100	100	100

* Poids dans l'échantillon correspondant avec vraisemblance au poids dans la population de l'Abitibi-Témiscamingue.

Si notre façon de voir les choses a quelque fondement dans la réalité, il vaut la peine de s'attarder aux comportements sous-jacents à cette situation.

C'est d'abord sur le plan de la préparation et de la formulation des premiers choix scolaires que l'on observe des différences liées au statut socio-économique, et ce à trois points de vue:

1°- Plus le statut socio-économique du répondant est élevé, plus son choix d'orientation scolaire semble se dessiner tôt et

avec cohérence. On en voudra pour indice le degré de liaison entre d'une part le choix du secteur général au secondaire, et d'autre part l'orientation vers les études collégiales comme motif de ce choix préalable. Dans la classe I, ces deux choix sont liés dans 75% des cas, contre 31% en classe IV. Chez cette dernière classe, le motif dominant de choix du secondaire régulier est d'ailleurs d'ordre négatif, le manque d'intérêt pour les programmes professionnels justifiant cette orientation dans 38% des cas. C'est également dans les strates plus élevées qu'on est le plus fortement convaincu que la poursuite des études constitue le meilleur moyen de préparer son avenir.

2°- Par ailleurs, le choix d'un programme général ou professionnel au collégial n'est que faiblement lié au statut socio-économique. Seuls les étudiants de la strate I se distinguent par une orientation future vers le général, tandis qu'on retrouve partout ailleurs une propension un peu plus marquée vers le professionnel collégial, mais les indécis se retrouvent en plus grand nombre dans les strates plus faibles (classes III et IV).

3°- Les étudiants de la classe la plus faible sont ceux qui déclarent le moins fortement des résultats scolaires supérieurs à la

moyenne, même si les notes inférieures à la moyenne n'y sont pas non plus déclarées dans des proportions très élevées.

TABLEAU XXXV

PREPARATION DE L'AVENIR COMME MOTIF DE POURSUITE DES ETUDES SECONDAIRES, SELON LES CLASSES SOCIO-ECONOMIQUES

Classes	Classe I	Classe II	Classe III	Classe IV
Fréquence (%)	93,8	86,7	75,6	70,5

TABLEAU XXXVI

MOTIFS MAJEURS DE CHOIX DU SECONDAIRE GENERAL, SELON LES CLASSES SOCIO-ECONOMIQUES

Classes / Motifs	Classe I	Classe II	Classe III	Classe IV
Poursuivre des études collégiales	75,0	60,2	37,8	31,8
Manque d'intérêt pour les programmes professionnels au secondaire	12,5	7,1	14,1	38,6

TABLEAU XXXVII

CHOIX DU PROGRAMME COLLEGIAL
SELON LES CLASSES SOCIO-ECONOMIQUES

Classes / Choix	Classe I	Classe II	Classe III	Classe IV
Général	71,4	31,7	25,0	23,8
Professionnel	14,3	36,7	29,4	33,3
Indécis	14,3	31,7	33,3	42,9

TABLEAU XXXVIII

NOTES SCOLAIRES AU SECONDAIRE SELON
LES CLASSES SOCIO-ECONOMIQUES

Classes socio-économiques / Résultats scolaires	Classe I	Classe II	Classe III	Classe IV
Supérieurs à la moyenne	31,3	35,7	28,9	11,4
Dans la moyenne	68,8	56,1	64,4	77,3
Inférieurs à la moyenne	0,0	8,2	6,7	11,4

Si tant est que l'influence des parents est un facteur dominant dans le processus de décision des étudiants, il faut s'attendre à ce que cette influence s'exerce différemment selon le critère du statut socio-économique.

Effectivement, l'intensité de l'approbation d'un choix réel ou hypothétique en faveur des études collégiales varie en fonction de ce critère, même si la désapprobation d'un tel choix est tout compte fait à peu près nulle. Par voie de conséquence, l'ouverture des parents à l'option du marché du travail suit l'ordre inverse, les ambivalences que nous avons soulignées à la section précédente se retrouvant de façon plus prononcée chez les parents des strates inférieures.

On remarquera toutefois qu'indépendamment de leur statut socio-économique, les parents ne sont pas très emballés par un choix vers l'intégration immédiate au marché du travail, le niveau d'approbation forte étant relativement bas partout, et très faible comparativement au degré d'approbation de l'option collège.

TABLEAU XXXIX

DEGRE D'APPROBATION DES PARENTS FACE AUX CHOIX DES ETUDIANTS, SELON LES CLASSES SOCIO-ECONOMIQUES

Degré d'approbation des parents / Classes socio-économiques	Approbation choix collège				Approbation choix marché du travail			
	AF	A	D	DF	AF	A	D	DF
Classe I	93,8	6,3	0,0	0,0	0,0	37,5	43,8	18,8
Classe II	69,4	30,6	0,0	0,0	5,1	38,8	42,9	13,3
Classe III	57,8	42,2	0,0	0,0	9,6	43,7	35,6	11,1
Classe IV	52,3	45,5	2,3	0,0	6,8	59,1	29,5	4,5

AF = Approbation forte
A = Approbation
D = Désapprobation
DF = Désapprobation forte

Tout comme dans le cas des parents des indécis et de ceux qui optent pour le marché du travail, on peut estimer que les parents des strates plus faibles sont moins bien outillés pour faire valoir avec conviction les avantages de la poursuite des études: ils approuvent largement ce choix, mais ils érigent une barrière moins forte contre le choix contraire.

En somme, il est vrai que le degré de conviction des parents en faveur des études collégiales est moins prononcé dans les strates socio-économiques plus faibles, mais on ne peut en conclure que leur conviction en faveur du marché du travail s'en trouve très renforcée pour autant. Au contraire, il nous apparaît que les parents de toutes les strates préféreraient - avec un degré d'intensité variable - que leurs enfants s'orientent vers la poursuite des études. Et c'est avec beaucoup moins de ferveur, nous semble-t-il, que même dans les strates inférieures on approuve l'intégration au marché du travail dès la fin du secondaire.

De même les étudiants de toutes les provenances socio-économiques perçoivent majoritairement que leurs parents s'intéressent énormément ou beaucoup à leurs études, et encore là on observe un degré d'intensité variable plutôt que des situations radicalement différentes selon les strates.

C'est d'ailleurs à tous les points de vue que l'analyse des facteurs de décision en fonction des classes socio-économiques nous fait voir des degrés d'intensité variables plutôt que des clivages absolument prononcés.

Page 72 manquante

CHAPITRE 7

Facteur V: Les écarts intra-régionaux et la localisation du Cégep à Rouyn-Noranda

Facteur V: Les écarts intra-régionaux et la localisation du Cégep à Rouyn-Noranda

Est-il possible d'expliquer, à l'aide des facteurs testés par cette recherche, les écarts que l'on observe dans le taux de passage au collégial selon la provenance des étudiants par territoires des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que les variations du taux d'attraction exercée auprès de ces étudiants par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue? Ou bien au contraire faut-il s'en remettre à d'autres facteurs que nous n'aurions pas pu examiner dans le cadre limité de cette recherche?

A notre avis, les données recueillies au cours de cette recherche fournissent un schéma d'explication plus que plausible et permettent de comprendre très adéquatement les facteurs qui sont à l'origine de ces deux situations.

L'état de la question des taux de passage variables selon les zones de provenance des étudiants en Abitibi-Témiscamingue

Mais revoyons d'abord comment se présente cette question des écarts intra-régionaux:

1°- Tel que vu précédemment (tableau II, page 6), les statistiques publiées annuellement par le Collège depuis 1976 font voir à la fois des fluctuations et des écarts importants par zone de provenance des étudiants, principalement quant à leurs taux de passage aux études collégiales, et dans une mesure

moindre et décroissante, quant à l'attraction exercée par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue auprès de ceux de la région qui décident de poursuivre leurs études au collégial. Les caractéristiques majeures observées à ce sujet par le Collège au cours des cinq dernières années (1976-77 à 1980-81) sont les suivantes:

- la croissance soutenue du passage au collégial et au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue des étudiants de la zone de la Commission scolaire Abitibi (La Sarre);

- la stagnation au plus bas niveau des mêmes phénomènes dans le cas de Harricana (Amos);

- la position relativement forte du territoire du Lac Témiscamingue (Ville-Marie), comparativement à la moyenne régionale;

- la chute libre du taux de passage au collégial des étudiants de la zone La Vérendrye (Val d'Or) pendant cette même période d'observation, ce taux se situant jusqu'à septembre 1980 au voisinage de celui de la zone d'Amos.

2°- A son tour, le Conseil des collèges, dans un document intitulé <u>L'accès aux études collégiales au Nord-Ouest</u> (hiver 1980),

se demande "comment expliquer les écarts du taux de passage entre les différentes commissions scolaires du Nord-Ouest" et "pourquoi le taux de migration vers l'extérieur varie-t-il d'une commission scolaire à l'autre?"

Le Conseil des collèges retient à cet effet une hypothèse principale, sans exclure la possibilité d'autres facteurs: "le faible taux de passage et le fort taux de migration dans certaines commissions scolaires sont-ils liés à la présence d'un seul Collège au Nord-Ouest?" et "y a-t-il d'autres facteurs qui interviennent dans cette situation?"

3°- Une étude publiée récemment (décembre 1981) par la Direction des études économiques et démographiques du ministère de l'Education* vient confirmer les grandes lignes dégagées successivement par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue et par le Conseil des collèges: prenant comme élément de mesure l'ensemble des finissants du secondaire V (général et professionnel), Dufour et Lavigne concluent eux aussi:

---

* DESMOND DUFOUR & JACQUES LAVIGNE; Le passage du secondaire au collégial, une mesure du phénomène selon les territoires des commissions scolaires de 1975 à 1980, ministère de l'Education, Direction des études économiques et démographiques, décembre 1980, 58 pages.

- que c'est en Abitibi-Témiscamingue - et dans l'Outaouais - que "l'on trouve une forte proportion de territoires de commissions scolaires ayant les indices d'accès aux études collégiales parmi les plus faibles du Québec";

- à la fin de leur période de référence (1979-1980), Dufour et Lavigne établissent à l'intérieur de l'Abitibi-Témiscamingue un ordre semblable à celui observé par le Collège pour les années 1979-80 et 1980-81: la zone de Rouyn-Noranda vient en tête avec un peu plus de 40%*, suivie des zones d'Abitibi (La Sarre) et du Lac Témiscamingue, au voisinage de 35%, les zones de La Vérendrye (Val d'Or) et de Harricana (Amos) venant en dernier lieu avec plus ou moins 31%;

- pour l'ensemble de la période de référence choisie qui est à la fois plus longue (6 ans au lieu de 5) et antérieure (1974-75 à 1979-80 au lieu de 1976-77 à 1980-81 pour le Collège), l'ordre établi par Dufour & Lavigne en fonction du taux moyen de la période en cause continue de situer la zone de Rouyn-Noranda en tête (42,9%), mais suivie de près par celle du Lac Témiscamingue (41,7%) au lieu de la zone

d'Abitibi (36%), tandis que celles de La Vérendrye (Val d'Or) et de Harricana (Amos) gardent la dernière place avec un taux moyen de plus ou moins 30% chacune.

---

* Les données de DUFOUR ET LAVIGNE sont établies sur la base des étudiants du sec. V général et professionnel en septembre de l'année précédente. Les données du Collège sont par ailleurs établies sur la base des étudiants de Sec. V général seulement.

TABLEAU XL

COMPARAISON DES TAUX MOYENS
DE PASSAGE AUX ETUDES COLLEGIALES,
PERIODE 1974-75 A 1979-80*

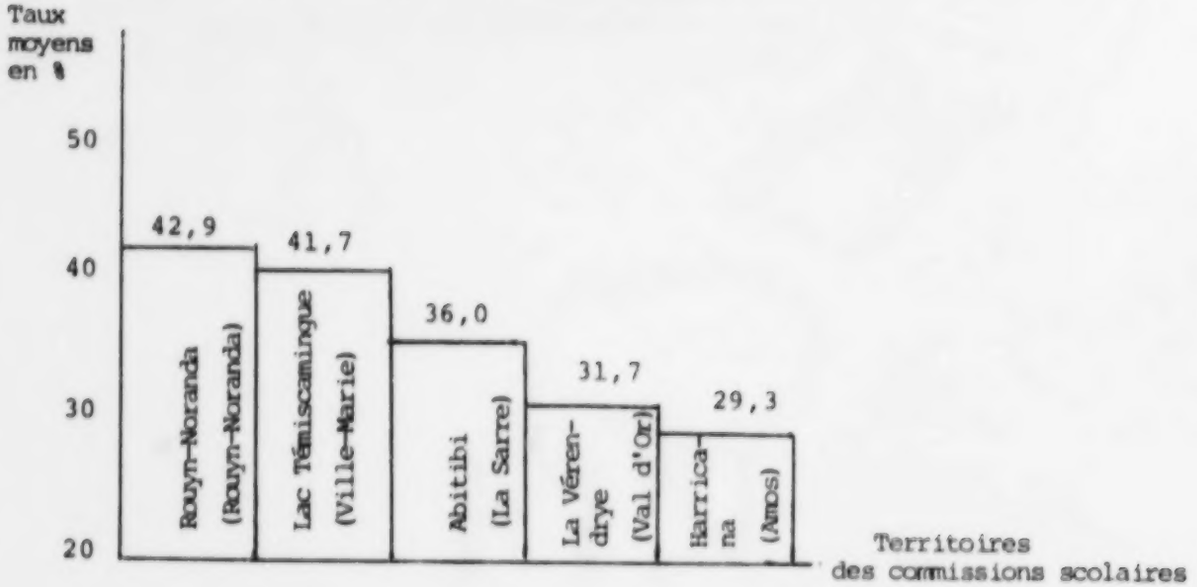

TABLEAU XLI

INDICES COMPARES DES TAUX MOYENS
DE PASSAGE AUX ETUDES COLLEGIALES,
PERIODE 1974-75 A 1979-80*

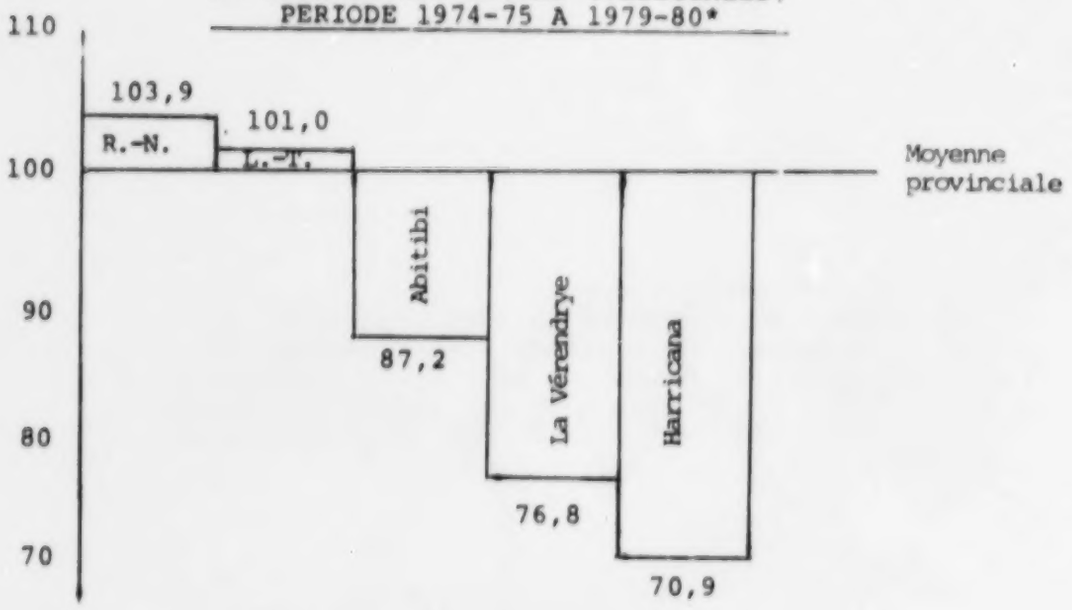

* Source: Dufour et Lavigne, étude citée.
Taux en fonction des étudiants de sec. V général et professionnel.

Les données présentées par Dufour et Lavigne, aussi bien que celles du Collège, confirment notamment que c'est dans la partie Ouest ou Sud-Ouest de la région (La Sarre et Lac Témiscamingue) que les taux de passage au collégial sont relativement élevés. Par ailleurs la zone Est (Val d'Or) a déjà connu un taux de passage proche de celui de la zone de Rouyn-Noranda, mais ce taux a chuté au point où son taux actuel (1980-81) et son taux moyen pour la période de 1974-75 à 1979-80 se comparent à celui de la zone la plus faible, constamment représentée par Harricana, au Nord-Est de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ces clivages en fonction du territoire sont-ils dus au hasard, ou bien y a-t-il quelques facteurs dominants pouvant expliquer cet état de fait? Y a-t-il aussi une explication au fait que la population de la zone Harricana, en plus d'afficher le taux de passage au collégial le plus faible, est également beaucoup moins portée à choisir le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue?

Processus d'identification des facteurs dominants

Parmi l'ensemble des facteurs envisagés dans cette étude, en procédant par éliminations successives et en désagrégeant les données selon le critère des localités des répondants, on isole effectivement un groupe très limité de facteurs qui mettent en lumière les différences de comportement entre les zones d'Abitibi et du Lac Témiscamingue d'une part (partie Ouest de la région), et celle du territoire d'Harricana d'autre part. Ces mêmes facteurs expliquent très largement les points de ressemblance et de divergence entre Val d'Or et Amos d'une part, ainsi qu'entre Val d'Or et la partie Ouest de la région d'autre part.

Le processus de sélection des facteurs dominants s'est effectué en suivant la démarche suivante: dans un premier temps, ont été systématiquement éliminées toutes les données qui, suite à la dernière désagrégation selon le critère des localités, ne présentaient pas un niveau de signification statistique tout à fait acceptable.*

En second lieu, ont été également éliminés les facteurs qui, tout en affichant un bon seuil d'acceptabilité sur le plan strictement statistique, ne faisaient voir aucune différence notable, entre les villes ou les zones de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ainsi l'influence des grands facteurs tels le rôle des parents, des amis ou des orienteurs, ainsi que le poids relativement faible du facteur financier, ne nous semblent présenter aucune différence suffisamment marquée d'un endroit à l'autre pour qu'on puisse les évoquer comme facteurs importants de variations intra-régionales.

Par contre ces mêmes facteurs peuvent prendre une signification nouvelle lorsqu'on les rattache aux facteurs qui ressortent comme dominants au terme du processus d'élimination, facteurs qui se regroupent très fortement autour de la question de la mobilité intra-régionale et des pôles d'attraction indentifiés par les jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue.

---

* Pour les spécialistes, précisons que la discrimination principale utilisée à cet effet est le test du CHI CARRE avec un seuil d'acceptabilité de signification inférieur ou égal à ,05. Est également utilisé le test de PEARSON avec le même seuil d'acceptabilité pour évaluer le degré de dépendance entre deux ou plusieurs variables comparées entre elles.

L'éloignement du Cégep, un élément marginal d'explication des écarts intra-régionaux

Les deux études précitées (Conseil des collèges, janvier 1980, et ministère de l'Education, Dufour et Lavigne, décembre 1981) suggèrent fortement que la présence physique d'un Cégep dans un milieu donné influence très positivement le taux de passage aux études collégiales. Les auteurs de ces études ont sans doute raison lorsque l'affirmation a une portée aussi vague et aussi générale.

Il n'y a par exemple aucune raison de douter que l'effet de proximité du Cégep contribue pour beaucoup à la supériorité parfois précaire mais toujours réelle du taux de passage observé à Rouyn-Noranda, ainsi que du taux d'attraction qu'y exerce le Collège de l'Abitibi-Témiscaminque.

Mais les variations du facteur distance étant relativement faibles entre la zone de Rouyn-Noranda et les parties les plus peuplées de chacune des quatre autres zones majeures de l'Abitibi-Témiscamingue, il est difficile de chercher du côté de l'éloignement une explication plausible des écarts intra-régionaux.

Ce facteur considéré seul ne résiste d'ailleurs pas à l'analyse de la réalité, pas plus qu'il ne correspond aux données recueillies au cours de notre recherche.

Sur le plan de la réalité d'abord, il faut bien convenir que si l'éloignement relatif du Cégep constituait un facteur dominant et direct, l'ordre observé quant aux taux de passage au collégial et au Collège de

l'Abitibi-Témiscamingue serait sérieusement bouleversé.

On aurait aussi de la difficulté à identifier dans cette perspective, les forces qui font que présentement la zone de La Sarre tend à rejoindre le taux de passage observé à Rouyn-Noranda, sans pourtant disposer d'un Cégep dans son arrière-cour.

En outre, les données recueillies au cours de cette recherche indiquent que l'éloignement du Cégep, considéré à l'état brut, joue un rôle significatif pour un nombre très marginal d'étudiants qui ou bien ont rejeté l'option collégiale, ou bien demeurent indécis sur le sujet.

Ainsi, les motifs déclarés de rejet des études collégiales se regroupent beaucoup plus autour de la trop grande durée des études (26%) ou du manque de connaissance des programmes collégiaux (17%) que de l'éloignement du Cégep comme tel (9%). De même, les indécis accordent une importance première à ce facteur dans une proportion faible (7%), loin derrière l'idée qu'on a encore le temps d'y penser avant de se décider (51%) ou qu'on appréhende des résultats scolaires trop faibles (20%).

Par contre, les mêmes étudiants indécis déclarent dans des proportions plus fortes que la présence d'un Cégep dans leur localité aurait un poids très important ou important dans la décision qu'ils ont prise ou qu'ils devront prendre bientôt. Le poids de cette présence hypothétique d'un Cégep serait négligeable ou nul chez les 2/3 de ceux qui sont décidés en faveur du travail, mais les indécis estiment majoritairement que

ce facteur serait très important (22%) ou important (41%) dans leur décision future.

Y a-t-il contradiction entre le fait que l'éloignement représente un facteur négligeable de rejet ou d'hésitation face aux études collégiales, tandis que la présence d'un Cégep dans son milieu immédiat représenterait un facteur très important ou important pour 64% des indécis et 34% de ceux qui ont opté pour le travail?

Pas nécessairement, considérant d'abord que dans le premier cas (facteurs d'éloignement) il s'agit d'identifier un facteur principal par rapport à quatre ou cinq autres facteurs suggérés. Dans le second cas (présence du Cégep dans son milieu), il s'agit d'évaluer sommairement et intuitivement le degré d'importance d'un facteur pris de façon isolée.

Mais plus encore, cette contradiction réelle ou apparente nous suggère que la question de l'éloignement est loin de représenter la dimension exclusive ou dominante du facteur de localisation du Cégep, tel que perçu par les étudiants de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour y voir plus clairement, il faut se tourner vers deux facteurs qui conditionnent et dominent complètement le traitement que l'on donne à la question de la distance et à celle de la localisation du Cégep. Ces facteurs sont d'une part le degré fort variable de mobilité intra-régionale, et d'autre part le taux également fort variable d'attraction qu'exerce la zone de Rouyn-Noranda à l'intérieur de ce processus de mobilité.

Les facteurs dominants des écarts intra-régionaux: la mobilité intra-régionale et l'attraction de Rouyn-Noranda

A l'une des extrémités de la situation observée, pourquoi les étudiants de la zone de La Sarre sont-ils présentement les plus disposés à poursuivre leurs études collégiales et à choisir le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue? Essentiellement pour les raisons suivantes: la génération présente d'étudiants y est très mobile à deux points de vue, et la zone de Rouyn-Noranda exerce une attraction importante dans cette ouverture à la mobilité.

Les étudiants de La Sarre affichent d'abord un fort taux de ce que nous appellerons la "mobilité de premier ordre ou de premier niveau", qui se comprend comme une fonction inverse de son degré d'attachement plus ou moins absolu au lieu actuel de son domicile familial. A La Sarre, plus de 50% des étudiants choisiraient volontiers une autre ville de l'Abitibi-Témiscamingue de préférence à leur lieu de domicile actuel, si le choix leur en était offert; et cette mobilité de premier niveau s'exerce principalement en faveur de Val d'Or (20%) ou de Rouyn-Noranda (18%) et très secondairement en faveur d'Amos (5%), allant en cela à l'encontre du critère de distance.

A l'autre extrimité, les étudiants d'Amos affichent un attachement à leur ville très majoritaire (72%), qui réduit d'autant leur degré de mobilité de premier niveau en région.

En plus d'être faible, cette mobilité s'exerce d'abord en faveur de Val d'Or (16%) et très marginale-

ment vers Rouyn-Noranda (3%), tandis qu'un bloc d'irréductibles (6%) refuserait tout déménagement en région, ou ne saurait quel lieu choisir.

Ces premières tendances se confirment à l'analyse de ce que nous appellerons la mobilité de second ordre ou de second niveau, qui se définit en fonction des choix que l'on ferait en situation plus ou moins forcée, ou plus ou moins obligée.

S'ils devaient quitter leur ville pour un autre lieu de l'Abitibi-Témiscamingue, les étudiants de La Sarre se partageraient encore entre Rouyn-Noranda (41%) et Val d'Or (34%), Amos venant encore loin derrière ces deux premiers choix (11%). En situation semblable, les étudiants d'Amos s'orienteraient fortement vers Val d'Or (59%) et plus ou moins marginalement vers Rouyn-Noranda (20%).

La combinaison de ces deux facteurs explique, à notre avis de façon très nette, les différences d'attitudes présentement observables au deux pôles extrêmes: à La Sarre, où l'on observe le plus haut taux d'attraction exercée par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue et les études collégiales, et inversement à Amos.

Ce schéma d'explication permet aussi d'intégrer de façon très cohérente la situation observée au secteur du Lac Témiscamingue, secteur où on observe présentement des taux comparables, quoique plus faibles qu'à La Sarre. Or les étudiants de cette zone présentent des caractéristiques de mobilité très semblables, mais à un degré moindre. Leur mobilité de premier niveau s'établit à quelque 40%, et elle s'exerce aussi en faveur

de Rouyn-Noranda (15%) ou de Val d'Or (11%) mais de façon moins prononcée que chez ceux de La Sarre. De même, s'ils étaient obligés de quitter leur lieu actuel de résidence, ils choisiraient surtout Rouyn-Noranda (32%) ou Val d'Or (30%), mais on retrouverait une bonne partie d'entre eux au Témiscamingue (19%) et quelques-uns (4%) choisiraient Amos.

Pour toute la partie Ouest (La Sarre) ou Sud-Ouest (Lac Témiscamingue) de la région donc, les facteurs liés à la mobilité intra-régionale, ainsi que le niveau d'attraction exercée par la zone de Rouyn-Noranda, font que les effets de la distance ou de l'éloignement du Cégep sont fortement atténués. A l'autre extrême, le manque de mobilité des étudiants d'Amos et le faible degré d'attraction qu'exerce à cet endroit la zone de Rouyn-Noranda au profit de celle de Val d'Or, donnent tous les ingrédients requis pour des taux de passage au collégial et au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue chroniquement faibles.

La situation des étudiants de Val d'Or semble au premier abord moins nette et moins tranchée, mais le schéma de la mobilité s'applique très largement à eux aussi.

Les étudiants de cette zone ont ceci en commun avec ceux d'Amos que leur taux de passage au collégial est faible, mais ils se rapprochent de ceux de la zone Ouest (La Sarre et Ville-Marie) en ce qu'ils choisissent très volontiers le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue lorsqu'ils décident de poursuivre leurs études. En fait ils sont ceux de la région qui accordent le plus généreusement la cote d'excellence à la réputa-

tion du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, et ils sont également ceux qui, en l'absence de toute contrainte de distance ou d'argent, déclarent le plus massivement qu'ils choisiraient le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue de préférence à un collège de l'extérieur. A plusieurs points de vue donc les étudiants de Val d'Or présentent les caractéristiques majeures du futur collégien.

Mais en même temps ils sont ceux de la région dont la mobilité de premier niveau est la plus faible, avec un degré d'attachement à leur ville supérieur à 85%. A peine 4% d'entre eux préféreraient s'établir à Rouyn-Noranda sur une base volontaire et quelque 2% choisiraient Amos ou le Témiscamingue de préférence à Val d'Or si le choix leur en était offert. Le syndrome de l'attachement à sa ville, qui joue contre la poursuite des études collégiales lorsque les ressources ne sont pas disponibles sur place, est effectivement présent à Val d'Or encore plus fortement qu'à Amos, et ce facteur ne peut que constituer un frein puissant à la poursuite des études collégiales.

Par contre, la mobilité de second niveau des étudiants de Val d'Or s'exerce surtout en faveur de Rouyn-Noranda (40%) et en second lieu vers Amos (22%), tandis que le Témiscamingue (13%) serait tout de même choisi plus fortement que la zone de La Sarre (4%).

On comprendra alors pourquoi, tout en étant peu enclins à quitter leur ville pour aller étudier, ceux de Val d'Or qui décident de poursuivre leurs études collégiales le font très volontiers au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue: leur mobilité s'exerce principalement vers Rouyn-Noranda, et l'image qu'ils entre-

tiennent du collège qui y est situé s'avère très positive. Compte tenu de ces facteurs, il n'y a pas d'incompatibilité entre les deux volets du comportement particulier des étudiants de Val d'Or: ils sont les plus favorables au collège de leur région, mais ils sont en même temps les plus attachés à une ville qu'ils hésitent le plus à quitter pour un autre milieu de vie.

En bref:

- les étudiants de la partie Ouest (La Sarre) et Sud-Ouest (Témiscamingue) affichent une grande mobilité intra-régionale, facteur très favorable à la poursuite des études, l'attraction exercée par la zone de Rouyn-Noranda favorisant en outre la fréquentation du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces étudiants seraient également très ouverts à la poursuite des études à l'extérieur de la région, non par rejet du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, mais par une mobilité freinée par les contraintes de distance et d'argent;

- les étudiants de la partie Est (Val d'Or) et Nord-Est (Amos) ont ceci en commun qu'ils affichent le taux le plus faible de passage aux études collégiales, explicable par un même facteur dominant: le frein puissant constitué par l'attachement à sa localité, et la très faible mobilité régionale qui en découle;

- les étudiants d'Amos se distinguent de tous les étudiants de la région par leur tiédeur envers le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, tiédeur que nous ne pouvons comprendre autrement que par le manque d'attrait pour ne pas dire par le rejet de Rouyn-Noranda comme milieu de vie. En matière d'études collégiales, ils sont les plus mobiles vers l'extérieur, pour des raisons plus teintées d'aspects négatifs ou d'absence d'image positive envers le collège de leur région: en l'absence des contraintes de distance et d'argent, ils seraient les plus empressés à aller à l'extérieur de la région plutôt que d'accepter un déplacement vers Rouyn-Noranda;

- au contraire, les étudiants de la partie Est (Val d'Or) sont les plus favorables au choix du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, tout en étant les plus attachés à leur ville.

Cette description de la situation, nous amène à formuler les remarques et observations suivantes:

1°- Considéré à l'état brut, le facteur d'éloignement du Cégep, compris en terme de distance de son domicile, a une importance très marginale dans la compréhension des écarts intra-régionaux, même si de toute évidence la localisation du Cégep à Rouyn-Noranda fournit un avantage comparé très important aux étudiants de cette zone.

Objectivement, le Cégep est plus distant de Ville-Marie qu'il ne l'est de Val d'Or ou d'Amos. Vu en ces termes, le problème de l'éloignement se pose pour certaines parties de la zone du territoire du Lac Témiscamingue et pour d'autres parties du territoire de la Commission scolaire Harricana, c'est-à-dire aux extrémités Sud-Ouest et Nord-Est de l'Abitibi-Témiscamingue, et non pour les centres les plus peuplés de la région.

2°- Pour ces centres plus peuplés, le facteur d'éloignement ou de distance est tout relatif, le facteur de localisation du Cégep se posant plutôt en termes de degrés variables d'ouverture à la mobilité intra-régionale, et d'attraction exercée par la zone de Rouyn-Noranda dans ces processus de mobilité ou d'immobilisme.

3°- A cet égard, la problématique du développement de l'enseignement collégial en Abitibi-Témiscamingue, n'est pas différente de la problématique du développement régional tout court. Et malgré la polarisation présentement entretenue entre Rouyn-Noranda et Amos au sujet du mode de développement de l'enseignement collégial en Abitibi-Témiscamingue, le processus de transformation déjà en cours est d'un ordre tout à fait différent.

Les pôles d'attraction réelle sur les étudiants de l'Abitibi-Témiscamingue: Val d'Or et Rouyn-Noranda

A notre avis le problème réel auquel fait face présentement le développement de l'enseignement collégial en Abitibi-Témiscamingue, est largement tributaire d'un problème plus global qui se pose au niveau des pôles d'attraction en région. Le diagnostic posé en 1978 par l'Office de Planification et de Développement du Québec à ce sujet* va comme un gant aux éléments de mobilité et de pôles d'attraction déclarés par les étudiants qui constitueront les prochaines générations de collégiens ou de travailleurs hâtifs: "Le réseau urbain régional est caractérisé (au niveau du tertiaire privé, c'est-à-dire des services à la population) par une domination de deux centres: Rouyn-Noranda et Val d'Or. Chacun d'eux s'assure un rôle de commande par son importance démographique, de même que par l'éventail des services qui s'y trouvent".

"Cette double domination en tête de la hiérarchie urbaine s'explique par l'absence de métropole dans l'armature urbaine régionale. Même si Rouyn-Noranda joue un rôle de capitale régionale au niveau du tertiaire public, cette agglomération ne parvient pas à dominer l'ensemble du réseau urbain régional".

Et l'OPDQ de conclure que le manque d'équilibre de la hiérarchie urbaine régionale ainsi que la faiblesse des liens qu'entretiennent les agglomérations de la région entre elles, font que ces agglomérations "... ne peuvent prétendre à un dynamisme véritable pourtant nécessaire à l'animation du développement régional" (p. 147, 148, 149).

---

* OPDQ; La problématique de l'Abitibi-Témiscamingue, Collection: les schémas régionaux, mars 1978, 233 pages.

Or, chacune de ces affirmations se confirme on ne peut mieux à la lecture des données recueillies et que nous avons citées précédemment, en regard des préférences exprimées par la jeune population scolaire.*

D'abord, à leur insu et sans plan prémédité, les zones de Rouyn-Noranda et de Val d'Or se disputent les faveurs de cette jeune population. Là où elle existe de façon spontanée, la mobilité intra-régionale des jeunes s'exerce encore de façon importante en faveur de Rouyn-Noranda, mais Val d'Or constitue un pôle d'attraction au moins tout aussi naturel et tout aussi fort. Par contre, l'aire d'attraction d'Amos sur les jeunes en dehors de son territoire immédiat est très limitée pour ne pas dire négligeable: ceux de la zone la plus proche (Val d'Or) souhaiteraient y déménager dans une proportion très faible (2,6%), proportion qui augmente légèrement en termes d'attraction sur les jeunes du Lac Témiscamingue (4,3%) et de La Sarre (5,7%).

De même lorsqu'on examine les éléments de mobilité de second niveau (déménagement plus ou moins obligé) Val d'Or continue de concurrencer fortement Rouyn-Noranda auprès des jeunes de La Sarre et du Lac Témiscamingue, et Rouyn-Noranda est nettement déclassé par Val d'Or en territoire d'Amos (59% contre 20%). Par

---

* A plusieurs points de vue, les préférences exprimées par les jeunes suivent le courant général des pôles d'attraction au niveau des services. Voir à ce sujet INRS.

INRS-Urbanisation, Etude du tertiaire privé dans les agglomérations de l'Abitibi-Témiscamingue, Collection "Les chémas régionaux", Québec, 1977, 127 p. et annexes.

contre Rouyn-Noranda continue d'attirer plus fortement les étudiants de Val d'Or qui seraient obligés de quitter leur ville, dans une proportion presque deux fois plus élevée que ce n'est le cas de l'attraction exercée par Amos (40% contre 22%). Les caractéristiques majeures des pôles d'attraction auprès des jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue sont donc les suivantes:

1°- Même en l'absence d'institution collégiale, l'aire d'attraction de Val d'Or s'étend maintenant à toute la région, et nous aurions peine à affirmer sans crainte que cette attraction auprès de l'ensemble des jeunes n'est pas au moins égale sinon supérieure à celle de Rouyn-Noranda. C'est également à Val d'Or que le taux de rétention des jeunes exercé par la ville est le plus fort.

2°- La localité d'Amos s'achemine vers une situation de ville plus ou moins fermée, les jeunes qui y demeurent préférant y rester et les autres évitant d'y entrer. Elle affiche un fort taux de rétention de sa jeune population, mais son aire d'influence potentielle est annihilée par le poids d'un voisin trop attrayant: Val d'Or. Qui plus est, ce voisin attirerait massivement les jeunes d'Amos qui seraient obligés de quitter leur ville, mais refuserait de lui rendre pleinement la politesse: en situation obligée, les jeunes de Val d'Or choisiraient plutôt Rouyn-Noranda dans une proportion beaucoup plus forte.

En matière d'attraction sur les jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue, il existe présentement deux seuls pôles réellement dominants: Rouyn-Noranda et Val d'Or.

TABLEAU XLII

MOBILITE DE PREMIER NIVEAU DES ETUDIANTS EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Lieu souhaité de résidence / Lieu actuel de résidence	AMOS	LA SARRE	ROUYN-NORANDA	TEMIS-CAMINGUE	VAL D'OR
Amos	72,0%	1,0%	3,0%	2,0%	16,0%
La Sarre	5,7%	51,4%	18,6%	1,4%	20,0%
Témiscaminque	4,3%	2,2%	15,2%	58,7%	10,9%
Val d'Or	2,6%	0,0%	3,9%	2,6%	85,7%

TABLEAU XLIII

MOBILITE DE SECOND NIVEAU DES ETUDIANTS EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Lieu choisi de résidence / Lieu actuel de résidence	AMOS	LA SARRE	ROUYN-NORANDA	TEMIS-CAMINGUE	VAL D'OR
Amos	-	1,0%	20,0%	6,0%	59,0%
La Sarre	11,4%	-	41,4%	4,3%	34,3%
Témiscaminque	8,7%	2,2%	32,6%	-	30,4%
Val d'Or	22,1%	3,9%	40,3%	13,0%	-